

BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

**Rapport annuel
juin 2025**

OPCVM de BFT Investment Managers

Société de Gestion : BFT Investment Managers

Sous déléataire de gestion comptable en titre : Caceis Fund Administration

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	14
Informations spécifiques	15
Informations réglementaires	16
Certification du Commissaire aux comptes	22
Comptes annuels	27
Bilan Actif	28
Bilan Passif	29
Compte de résultat	30
Annexes aux comptes annuels	32
Informations générales	33
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	42
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	46
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	52
Inventaire des actifs et passifs	61
Annexe(s)	102
Caractéristiques de l'OPC	103
Information SFDR	130

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Compte rendu d'activité

Juillet 2024

La nervosité gagne les marchés financiers en juillet. Les évolutions politiques sont bien accueillies, en particulier la victoire des travaillistes au Royaume-Uni ou le retrait de Joe Biden de la course à la présidence au profit de Kamala Harris. Même les tensions sur les actifs français se corrigent en grande partie alors que les élections législatives débouchent sur un parlement sans majorité. En revanche, les signes de tassement de l'activité inquiètent les investisseurs. Aux Etats-Unis, la croissance apparaît résiliente au 2ème trimestre mais l'emploi et les salaires ralentissent en juin et les enquêtes de confiance annoncent une perte de vitesse économique. L'inflation est plus modérée que prévu en juin et la désinflation tant attendue des services s'amorce, y compris la composante logement. Sans surprise, la Fed maintient le statu quo monétaire mais laisse entendre une probable baisse des taux en septembre. La trajectoire implicite du taux des fonds fédéraux table en fin de mois sur près de trois baisses de taux d'ici la fin de l'année contre moins de deux fin juin. Le changement est moindre pour la BCE, les marchés escomptant 60 points de base (pdb) de baisse contre 44 pdb un mois plus tôt. Le statu quo de la BCE est conforme aux attentes. Les indicateurs d'activité et de confiance dépeignent une croissance médiocre en perte de momentum. Mais l'inflation apparaît plus visqueuse qu'espéré à 2,9% l'an sur le sous-jacent avec une hausse des prix des services toujours voisine de 4%. En Chine, la conjoncture plombée par la crise immobilière déçoit. Les baisses de taux ne rassurent pas et les actions chinoises corrigent en juillet. Au Japon, les actions reculent alors que la banque centrale réagit au réchauffement conjoncturel et aux signes de reflation (accélération des salaires, fermeté de l'inflation). Le resserrement (hausse du taux directeur de 0,1% à 0,25%, plan de réduction des achats d'obligations) surprend et précipite un rebond du yen. Aux Etats-Unis et en Eurozone, les marchés d'actions plafonnent. La saison des résultats apparaît moyenne mais les déceptions sont durement sanctionnées. Les financières et les défensives surperforment et le secteur Tech recule. Les petites valeurs américaines s'affichent en tête (Russell 2000 +10,1%) et comblent une partie du retard accumulé depuis le début de l'année. Le retour de la volatilité actions s'accompagne d'une détente des taux obligataires. Le taux 2 ans perd 50 pdb aux Etats-Unis et 30 pdb sur le 2 ans allemand. Le 10 ans reflue à 4% aux Etats-Unis, 2,3% en Allemagne et 3% en France. Les spreads de crédit entreprises s'écartent notamment sur le segment high-yield européen, le HE40 s'écarte de +10bps à 228bps. Sur le mois, la performance de BFT Sélection Rendement 2027 Réduction Carbone est en hausse de 1,09%. Le fonds a investi deux nouveaux noms, Bombardier et Enerflex. Par ailleurs il a participé à l'émission primaire d'Optics. Le portefeuille est constitué de 117 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Espagne.

Août 2024

Le mois d'août débute par un brusque épisode d'aversion au risque. Le rebond du yen, consécutif au resserrement inattendu de la Banque du Japon fin juillet, prend de l'ampleur avec le débouclage des positions de « carry trade », positions vendeuses yen et acheteuses dollar conçues pour profiter du différentiel de taux. Puis Amazon publie des résultats en-deçà des attentes qui font écho aux déceptions sur Alphabet et Tesla, deux autres « Magnifiques ». Enfin, les chiffres de juillet montrent un ralentissement de l'emploi américain et surtout une remontée du chômage plus forte que prévu qui déclenche la « règle de Sahm ». Cette règle stipule que l'économie rentre en récession lorsque la moyenne des trois derniers mois du taux de chômage est supérieure de 0,5 (ou plus) au plus bas niveau de l'année écoulée. L'inquiétude sur la croissance secoue les marchés. Entre le 31 juillet et le 5 août, la trajectoire implicite du taux de la Fed sur 2024 passe de moins de 3 baisses de taux à 4 et demi ; le yen gagne 4.4% contre dollar et les actions japonaises chutent de 20% ; les « 7 Magnifiques » perdent 9% ; le S&P 500 et les grands indices actions reculent de plus de 6% ; le débouclage des positions spéculatives vendeuses sur la volatilité (VIX) provoque son envolée à 65.7 en séance le 5 août, un plus-haut en dehors des crises du Covid et de 2008 ; la poussée de l'aversion au risque profite aux valeurs refuge et les taux souverains se replient notamment aux Etats-Unis. La saison des résultats, solide (surtout aux Etats-Unis) et les signes de résilience de l'économie américaine (faible niveau des inscriptions hebdomadaires au chômage et dynamique de consommation), permettent un retour au calme des marchés. Et ce, d'autant que les commentaires de J. Powell à Jackson Hole confortent l'hypothèse d'une baisse des taux de la Fed dès septembre. En Eurozone, la conjoncture reste morose et la désinflation s'affirme avec une hausse des prix limitée en août à 2.2% l'an au total et 2.8% en « cour ». Fin août, les marchés escomptent une baisse des taux de la BCE en septembre suivie d'une à deux autres d'ici la fin d'année. Le 2 ans termine le mois en baisse de 34 pdb aux Etats-Unis et 19 pdb sur le swap euro. Le 10 ans reflue à 3.9%

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

aux Etats-Unis mais retrouve ses niveaux de fin juillet à 2.3% en Allemagne et 3% en France. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 3bps à 225 bps alors qu'ils se sont écartés sur l'indice ER00 (le segment de bonne qualité) de 9 bps à 84bps. Sur le mois, la performance de BFT Sélection Rendement 2027 Reduction Carbone est en hausse de 0,91%. Les titres Via Celere ont été remboursés par anticipation par leur émetteur. Le fonds n'est par conséquent plus exposé à ce nom. Par ailleurs il a investi dans un nouvel émetteur, ZF et Paprec. Le portefeuille est constitué de 117 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Italie.

Septembre 2024

Le mois de septembre redonne vie au scénario de désinflation immaculée. La détente monétaire, qui paraît bien engagée, profite aux marchés financiers. Mi-septembre, la BCE baisse le taux de dépôt de 25 points de base ('pdb') à 3,5% et le taux refi à 3,65%. L'érosion de la demande intérieure privée au 2ème trimestre, l'atonie de la consommation et le recul de la confiance suggèrent une activité en perte de vitesse dans l'Eurozone. La décélération des salaires se fait attendre mais les entreprises témoignent de la difficulté à répercuter les hausses de coûts sur les prix de vente, validant le scénario de désinflation. En fin de mois, les marchés escomptent une détente prononcée de la BCE avec un taux de dépôt inférieur à 2% dans un an. La Fed, confiante quant à la trajectoire de désinflation, se concentre sur son mandat de plein emploi et pour enrayer le chômage et maintenir la croissance à 2%, elle entame la baisse du taux directeur par -50 pdb à 5% (borne haute) et signale un taux à 4,5% fin 2024 et 3,5% fin 2025. Conjugué aux révisions statistiques quinquennales du PIB qui révèlent une économie américaine plus forte au 2ème trimestre (revenus des ménages et profits des entreprises revus en nette hausse), le pivot de la Fed conforte l'hypothèse d'un atterrissage en douceur. Fin septembre, la trajectoire implicite du taux de la Fed table sur une baisse accélérée de plus de 175 pdb à 3% - 3,25% fin 2025. Au Japon, la banque centrale opte sans surprise pour un statu quo après le relèvement inattendu du taux directeur à 0,25% le 31 juillet. La normalisation monétaire devrait se poursuivre d'autant que M. Shigeru Ishiba, élu à la présidence du LDP et donc nouveau Premier ministre de l'Archipel, est perçu comme partisan du néolibéralisme et d'une politique d'austérité. Toutefois, la Banque du Japon privilégie la prudence pour éviter de compromettre la reflation en cours. Enfin, la relance surprise annoncée par la Chine fin septembre rassurent quant aux perspectives de croissance mondiale. Côté monétaire, une baisse généralisée des taux d'intérêt côtoie 800 Mrds de yuans destinés à promouvoir les achats et rachats d'actions. Côté budgétaire, les mesures de soutien pourraient dépasser 2% du PIB. Les actions chinoises s'envolent (MSCI Chine +23%) et entraînent les valeurs de luxe européennes. Les actions euro (EuroStoxx 300) regagnent 1% en septembre. Le S&P 500, tiré par le rebond de 6.4% des « 7 magnifiques », clôturé le mois sur un record historique. Les actions japonaises corrigent (Topix 100 - 3,3%), affectées par l'appréciation du yen (€/¥ ?143). Le dollar perd aussi du terrain contre euro (?/\$ 1,115). Le taux 10 ans se détend à 3,78% aux Etats-Unis et à 2,35% sur le swap euro. Le recul est plus marqué sur les maturités courtes et la pente 10 ans - 2 ans repasse positive pour la première fois depuis 2022 de part et d'autre de l'Atlantique. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont écartés de 13 bps et clôture à 238bps. Sur le mois, la performance de BFT Sélection Rendement 2027 Reduction Carbone est en hausse de 0,57%. Le fonds a investi dans 7 nouveaux émetteurs, BNP Paribas, Uber, Viasat, Luminor, Athene Global, Direct TV et EC Finance. Les titres Mercialis et BTWO ont été remboursés par anticipation par leur émetteur. Le fonds n'est par conséquent plus exposé à ce nom. Le portefeuille est constitué de 127 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Italie.

Octobre 2024

Le cours de l'or établit de nouveaux records historiques en octobre et la volatilité remonte fortement tant sur les marchés d'actions (VIX +38.4%) que sur les marchés obligataires (VXLT +43%) alors que l'incertitude politique se conjugue aux surprises économiques. En Chine, l'euphorie suscitée par la relance annoncée en septembre retombe alors que les détails du plan budgétaire déçoivent. Plutôt qu'un stimulus massif, les mesures semblent destinées à atteindre la cible officielle de croissance de 5%. Les actions chinoises (MSCI Chine en HKD) s'inscrivent en recul de -5.9% en octobre. Au Japon, en revanche, les actions (Topix 100 +2.8%) profitent de la faiblesse du yen (-6% contre dollar). Le statu quo restrictif de la Banque du Japon en fin de mois ne suffit pas à compenser l'impact du résultat inattendu des élections législatives anticipées. La coalition au pouvoir perd la majorité et doit inclure de nouveaux partenaires, ce qui se traduirait par une politique plus expansionniste. Mais la principale incertitude politique concerne les élections américaines. L'écart des sondages et prédictions (dérivées des sites de paris) se réduit en octobre au profit de D. Trump qui se retrouve au coude à coude avec K. Harris à la veille d'un scrutin qui apparaît comme l'un des plus serrés. Les marchés de taux s'en font l'écho. Les anticipations de détente monétaire diminuent fortement, le

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

marché tablant sur un taux de la Fed à plus de 3.5% fin 2025 contre 3% il y a un mois. Les taux 2 ans et 10 ans suivent et gagnent 50 points de base ('pdb'). L'ampleur des mouvements doit beaucoup au momentum d'activité qui surprend positivement aux Etats-Unis. L'emploi est plus dynamique que prévu en septembre et la croissance du 3ème trimestre, soutenue par une consommation solide, atteint 2.8% (trimestriel annualisé). La correction obligataire se répercute partiellement en Eurozone où le taux de dépôt anticipé (en septembre 2025) et les taux allemands à 2 ans et 10 ans remontent de 20 à 30 pdb. Sans surprise, la BCE baisse les taux directeurs de 25 pdb mais le différentiel macro se creuse aux dépens du Vieux Continent. La croissance du 3ème trimestre, pourtant dopée par les JO de Paris, se limite à 1.5% (trimestriel annualisé). Le chômage reste faible (6.3%) mais l'emploi décélère. A mi-parcours, la saison des résultats des entreprises s'avère également moins favorable en Eurozone qu'aux Etats-Unis. Et les actions Eurozone (EuroStoxx -3.3%) sous-performent de nouveau les titres américains (S&P 500 -1%). Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 13 bps et clôture à 226bps. Sur le mois, la performance de BFT Sélection Rendement 2027 Réduction Carbone est en hausse de 0,63%. Les titres IHO et Almaviva ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Le fonds a cédé ses titres Cullinan et Kemone. Il n'est par conséquent plus exposé à ces noms. Le fonds a investi dans six nouveaux émetteurs, Mitsubishi, Tatra banka, Mahle, Goldstory, Banca Ifis et Gestamp. Le portefeuille est constitué de 134 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Etats Unis et Allemagne.

Novembre 2024

Les marchés financiers sont dominés en novembre par la vague rouge aux élections américaines. Donald Trump et les Républicains remportent la présidence, les deux chambres du Congrès et le vote populaire. La perspective d'une politique pro-croissance et pro-business profite aux actifs américains d'autant que l'activité continue de donner des signes de résilience aux Etats-Unis. L'enquête ISM des services pour octobre ressort très au-dessus des attentes. Les indices de confiance des PME et des constructeurs commencent à se redresser. Le moral des ménages s'améliore alors que la difficulté à trouver un emploi est jugée moindre. La consommation apparaît solide, en phase avec l'évolution des revenus salariaux et le taux d'épargne s'affermi à 4,4%. Les marges des entreprises progressent encore au 3ème trimestre, portées par des gains de productivité qui dépassent 2%. Les publications de résultats des entreprises du S&P 500 confirment l'évolution favorable des chiffres d'affaires et des profits. Sans surprise, la désinflation marque une pause et la hausse des prix PCE (mesure préférée de la Fed) atteint 2,3% l'an au total et 2,8% l'an en « cour ». La Fed abaisse comme prévu le taux des fonds fédéraux à 4,75% et les anticipations de détente monétaire diminuent encore, le marché tablant sur un taux terminal à 3,75% (contre 3,5% il y a un mois). Le taux 10 ans reperd 13 points de base ('pdb') à moins de 4,2%. Les actions américaines progressent (S&P 500 +3,8%), en particulier les petites capitalisations (Russell 2000 +9%) et établissent de nouveaux records historiques. Le risque de protectionnisme américain affecte les titres chinois (MSCI Chine -5%), japonais (Topix 100 -1%) et euro (EuroStoxx -1%, CAC 40 -2,6%). L'éventuelle hausse des tarifs douaniers assombrit les perspectives de croissance de l'Eurozone déjà entamées par la volonté d'assainissement budgétaire alors que la conjoncture apparaît mitigée. En particulier, l'enquête PMI de novembre affiche un recul inattendu dans les services. En France, le climat des affaires et l'attractivité (baromètre EY) pâtissent de l'incertitude politique. La trajectoire implicite du taux de dépôt de la BCE s'ajuste à la baisse et table en fin de mois sur un taux terminal autour de 1,5%. Les taux euro swap 2 ans et 10 ans perdent environ 30 pdb, creusant l'écart avec leurs équivalents américains. L'euro s'affaiblit encore à 1,0577 contre dollar. Le Brent clôture novembre presque inchangé à 72 \$/baril et l'or reperd du terrain à 2660 \$/once. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont écartés de 16 bps et clôture à 242bps. Sur le mois, la performance de BFT Sélection Rendement 2027 Réduction Carbone est en hausse de 0,50%. Le fonds n'est plus exposé à Uber ni à Grupo Aeromexico, les émetteurs ayant remboursé par anticipation leurs obligations. Il a investi dans plusieurs nouveaux noms tels que Mahle, Ontex et OTP. Le portefeuille est constitué de 139 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Etats Unis et Allemagne.

Décembre 2024

Le mois de décembre est marqué par la remontée des taux d'intérêt américains qui gagnent 40 points de base ('pdb') à 4,57% pour l'échéance 10 ans. Plusieurs éléments se conjuguent et alimentent ce brusque mouvement, en particulier le changement de ton de la Fed. La banque centrale baisse comme attendu son taux de 25 pdb à 4,5% mais révisé en hausse ses prévisions de croissance et d'inflation et suggère seulement 50 pdb de baisse des taux en 2025 et idem en 2026. Également, l'économie américaine continue de donner des signes de résilience au niveau de l'emploi, de la consommation et de l'investissement et l'élection de D. Trump à la présidence provoque un sursaut de confiance des PME, de bon augure pour l'activité. Quant à

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

l'inflation, même si la modération de la composante logement rassure, l'inflation « supercoeur » (services hors énergie et logement) reste ferme en novembre à 4,3% l'an. Les tensions sur l'obligataire souverain aux Etats-Unis entraînent une hausse d'environ 30 pnb des taux 10 ans allemand et français à respectivement 2,37% et 3,2%. Sans surprise, la BCE baisse les taux directeurs de 25 pnb à 3% sur le dépôt et signale une politique accommodante et flexible. La trajectoire implicite dans les marchés table en fin décembre sur 4 à 5 baisses de taux en 2025. Le momentum d'activité du Vieux Continent continue de décevoir et le consensus revoit en baisse la croissance 2025 à +1%, en raison de perspectives dégradées sur l'Allemagne (+0,4%) et la France (+0,7%). De fait, si l'inflexion positive (modeste) des prêts au secteur privé se poursuit en novembre, les enquêtes de confiance de la zone sont cohérentes en décembre avec une activité atone. L'incertitude politique et budgétaire conduit Moody's à dégrader la note de crédit de l'Hexagone et le spread 10 ans avec l'Allemagne se tend à 83 pnb en fin d'année. La correction obligataire entrave la progression des actifs risqués en décembre. Aux Etats-Unis, l'avancée (+6,3%) des « 7 Magnifiques » ne suffit pas à éviter le repli du S&P 500 (-2,5%). Les petites valeurs sous-performent (Russell 2000 -8,4%) mais font presque jeu égal en Eurozone (Euro SMID +0,7%) avec les grandes capitalisations (EuroStoxx +1,3%). Les actions japonaises (Topix 100) s'affichent en hausse de +4,4%, sur fond de dépréciation du yen (-4,8% contre dollar). La Banque du Japon opte pour la prudence avec le maintien du taux directeur à 0,25% alors que la conjoncture de l'Archipel apparaît mitigée. L'euro s'effrite davantage contre dollar à 1,035. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 9 bps et clôture à 223bps. Sur le mois, la performance de BFT Sélection Rendement 2027 Reduction Carbone est en hausse de 0,49%. Les titres Iliad de maturité 2026 ont été remboursés par anticipation par leur émetteur tandis que Gruenthal a proposé de racheter ses titres de maturité 2026. Le fonds a apporté ses titres à l'offre. Il n'est par conséquent plus exposé à cet émetteur. Par ailleurs il a nouvellement investi dans Nissan et Voestalpine. Le portefeuille est constitué de 143 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Etats Unis et Allemagne.

Janvier 2025

L'année 2025 démarre sur les chapeaux de roues pour les actifs risqués. Le début de la présidence Trump et ses nombreux décrets sont focalisés sur l'immigration illégale, la lutte anti-drogue, les questions sociétales, l'IA, l'urgence énergétique, la déréglementation et l'efficacité de l'Etat. La guerre commerciale semble repoussée et la probabilité de la fin de la guerre en Ukraine augmentée, ce qui soulage les primes de risque associées. Les actions Eurozone (EuroStoxx) en profitent et s'envolent de 7% pour clôturer le mois sur un plus haut. Et ce, d'autant que la BCE baisse les taux de 25 pnb à 2.75% sur le dépôt, comme attendu. Elle juge la désinflation bien engagée, note que la transmission du desserrement à l'économie est fragile et suggère une poursuite de la détente monétaire. De fait, les banques signalent que le relâchement des conditions de crédit s'interromprait au 1er trimestre. La stabilisation de l'activité en Eurozone au 4ème trimestre masque de fortes disparités. Le PIB réel de l'Espagne augmente de +0.8% q/q mais l'Allemagne affiche un recul décevant (-0.2%). Le tassement en France (-0.1%) est lié au déstockage alors que la consommation apparaît résiliente. Mais la dégradation du chômage dans l'Hexagone au 4ème trimestre surprend et contraste avec la résorption observée en Espagne. Les divergences intra-zone se creusent également dans les enquêtes de confiance : les PMI reflètent le dynamisme espagnol et la quasi-stagnation allemande et française. En première estimation, l'inflation est ferme en janvier en Allemagne, en France et en Espagne. Après une remontée dans la foulée des taux américains, le 10 ans retombe en fin de mois à 2.46% en Allemagne et 3.21% en France. Aux Etats-Unis, le 10 ans clôture le mois à 4.54% en net repli sur le niveau de 4.8% atteint vers mi-janvier lorsque l'emploi de décembre s'avère plus fort que prévu. La détente s'amorce avec la publication rassurante de l'inflation « cour » à 3.2% l'an, en deçà des attentes. L'activité américaine est résiliente avec une croissance réelle de la demande intérieure privée de 3% l'an au 4ème trimestre. L'élection de Trump provoque un sursaut de confiance des entreprises. Sans surprise, la Fed opte pour le statu quo : le plein emploi n'est pas menacé, l'inflation reste quelque peu élevée et la politique économique est très incertaine. Le S&P 500 établit un nouveau record historique courant janvier avant de se replier, affecté par l'apparition d'un IA low-cost (Deepseek) en Chine. Les équipementiers stars de l'IA chutent et limitent la hausse de l'indice à 2.7% sur le mois. De part et d'autre de l'Atlantique, les valeurs financières et de santé surperforment. Dans ce contexte, les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 13 bps et clôture à 210bps. Sur le mois, la performance de BFT Sélection Rendement 2027 Reduction Carbone est en hausse de 0.6%. Le fonds a cédé ses titres Eustream, Viasat, Icahn, Kosmos, Eutelsat et Sasol. Il n'est par conséquent plus exposé à ces émetteurs. Il a par ailleurs nouvellement investi dans Minor Hotels, CCO Holding, Commerzbank, Schaeffler, Uber et Citi. Il a également participé à l'émission primaire d'Elior de maturité 2030. Le portefeuille est constitué de 152 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Etats Unis et Allemagne.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Février 2025

Le rattrapage des actions Eurozone par rapport aux titres américains se poursuit en février et l'EuroStoxx gagne +3.4% alors que le S&P 500 accuse un repli de -1.4%. Plusieurs facteurs participent à ces performances contrastées. Tout d'abord le momentum macro se redresse en Eurozone avec un indice de surprise économique (Citi) redevenu positif. Les indicateurs de confiance et d'activité pointent toujours vers une croissance molle du Vieux Continent mais ils s'avèrent supérieurs aux attentes particulièrement pessimistes. Les élections allemandes n'offrent pas la majorité des 2/3 nécessaire pour réformer la limite d'endettement du pays mais laissent ouverte la possibilité d'une relance budgétaire. De plus, le désengagement annoncé des Etats-Unis sur l'Ukraine contraint l'Europe à considérer une forte hausse de ses dépenses militaires. Les doutes sur la croissance européenne commencent à s'estomper. L'inverse se produit aux Etats-Unis où l'enthousiasme sur l'activité est déçu par des chiffres de consommation moindres que prévu. Les ménages anticipent une poussée d'inflation alors que les échéances de relèvement des tarifs douaniers approchent et leur confiance en pâtit. Quant aux entreprises, elles redoutent l'incertitude de politique économique de l'administration Trump. La saison des résultats n'est pas meilleure en Europe qu'aux Etats-Unis mais le taux de surprise positive des entreprises européennes apparaît élevé, surtout pour les chiffres d'affaires. Les publications des entreprises américaines sont globalement favorables mais les « 7 magnifiques » affichent des résultats disparates et inférieurs aux espoirs des investisseurs, entraînant une contreperformance des valeurs technologiques qui pèse sur les indices américains. En Eurozone, l'avancée des valeurs financières et de défense tire la cote. Avec le retour des craintes sur la croissance américaine, la trajectoire implicite du taux de la Fed s'ajuste à la baisse et table en fin de mois sur près de 3 nouvelles baisses sur 2025 contre moins de 2 en fin janvier. En revanche, la trajectoire implicite de la BCE est quasi-inchangée avec 85 points de base ('pdb') de baisse anticipée d'ici la fin de l'année. Parallèlement, le taux 10 ans perd 33 pdb aux Etats-Unis et clôture février à 4.21% alors qu'il s'effrite à 2.41% en Allemagne et 3.15% en France. L'euro est ferme à 1.0375 contre dollar. Le yen gagne 3% contre dollar (\$/¥ 150.63) alors que le taux 10 ans japonais se tend à 1.38%, tiré par le dynamisme de l'activité et les signes de reflation. Le Brent clôture février à moins de 73 \$/baril et le gaz naturel en Europe retombe à 44.3 €/MWh avec la probabilité accrue d'une fin de la guerre en Ukraine. De part et d'autre de l'Atlantique, les spreads de crédit entreprise varient peu. Dans ce contexte, les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 6 bps et clôture à 204bps. Sur le mois, la performance de BFT Sélection Rendement 2027 Reduction Carbone est en hausse de 0.72%. Le fonds a investi dans de nouveaux émetteurs tels que Canpack, IGT, Cemex. Les titres Dovalve, Loxam, PKO, Erste Bank et Tatra Bank ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Le portefeuille est constitué de 159 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Etats Unis et Allemagne.

Mars 2025

En mars, la remise en cause du libre-échange suscite une poussée d'aversion au risque. Après avoir instauré des droits de douane à 20% sur la Chine, à 25% sur le Mexique et le Canada (hors produits couverts par l'accord nord-américain USMCA), à 25% sur l'acier, l'aluminium et l'automobile, l'administration Trump prévient que le 2 avril, des tarifs réciproques destinés à résorber le déficit extérieur américain, seront annoncés. L'incertitude sur la politique commerciale atteint un niveau inédit. Les enquêtes témoignent de la chute de moral des entreprises et des ménages et de la montée des attentes d'inflation. La perte de confiance, principal ingrédient de la croissance, ravive les craintes de récession aux Etats-Unis. La Fed revoit ses prévisions de croissance en baisse et d'inflation en hausse, et souligne l'absence de visibilité sur la politique économique. Le taux directeur est maintenu à 4.5% mais le rythme de réduction du bilan sera ralenti dès avril. Le statu quo sans surprise de la Fed ne suffit pas à rassurer les investisseurs. Le taux 10 ans clôture le mois sur à 4.21%, son niveau de fin février. Le taux 10 ans allemand se tend de plus de 30 points de base ('pdb') sur le mois à 2.74% et 3.45% en France. Le souffle de reflation du Vieux Continent est lié aux réactions européennes après la menace américaine de désengagement sur l'Ukraine. La Commission Européenne annonce un projet de 800 Mds € pour « RéArmer l'Europe » mais surtout les autorités allemandes parviennent à faire voter un plan massif de dépenses de défense et d'infrastructure qui gonfle le déficit autorisé à environ 4% du PIB. Le plan doperait la croissance et l'inflation Outre-Rhin avec des retombées favorables pour l'Union Monétaire. Les enquêtes de confiance de mars signalent un mieux dans l'industrie. L'impulsion de crédit continue de se redresser en février, signe de la transmission de l'assouplissement monétaire à l'économie. La BCE baisse les taux de 25 pdb à 2.5% sur le dépôt et prône une flexibilité accrue dans un contexte politique et géopolitique mouvant. La désinflation salariale qui s'accroît en février et les attentes d'inflation bien ancrées sont de bon augure pour la poursuite de la détente monétaire. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont écartés de 43 bps et clôture à 247bps. Sur le mois, la performance de BFT Sélection Rendement 2027

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Reduction Carbone est en retrait de 0.33%. Les titres Commerzbank, Ontex ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Le fonds n'est plus exposé à ces noms. Il a par ailleurs nouvellement investi dans Albion et Motel One. Le portefeuille est constitué de 164 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Etats Unis et Allemagne.

Avril 2025

En avril, les marchés financiers font face à la guerre commerciale et à ses conséquences probables. Le 2 avril, D. Trump décrète des droits de douanes de 10% sur toutes les importations (hors produits couverts par l'accord nord-américain USMCA) et des tarifs réciproques (UE 20%, Chine +34% .). Selon la plupart des estimations, ces tarifs coûteraient 1 à 2 points de pourcentage (ppt) à la croissance américaine et entre 0.4 et 1 ppt à la croissance de l'Eurozone. Les perspectives mondiales se dégradent, les craintes de récession aux Etats-Unis augmentent. S'ensuit une poussée d'aversion au risque qui précipite la chute des actions et le repli vers les valeurs refuge traditionnelles dont les obligations d'Etat américaines et allemandes. Puis, des discours de membres de la Fed ravivent des doutes quant à la pertinence d'assouplir la politique monétaire, vu la brusque remontée des anticipations d'inflation et les pressions inflationnistes liées aux tarifs. Les marchés obligataires s'en font l'écho et le taux 10 ans bondit de 3.9% à 4.5% aux Etats-Unis, poussant l'administration Trump à faire machine arrière. Le 9 avril, une suspension de 90 jours pour les tarifs « réciproques » est annoncée. Le délai ouvre la voie aux négociations, et suscite l'espoir d'accords qui préserveraient l'activité et la rentabilité des entreprises. Les données d'activité (commandes, consommation .), distordues par des comportements d'anticipation pré-tarifs, montrent une certaine résilience mais les enquêtes révèlent une chute de la confiance, surtout chez les consommateurs américains et dans les services. Les prévisions du consensus sont brutalement révisées et tablent sur une croissance 2025-26 d'à peine 1.5% aux Etats-Unis et voisine de 1% en Eurozone. Sans surprise, la BCE baisse le taux de dépôt à 2.25%. Confiante sur la trajectoire d'inflation, elle s'inquiète de l'activité vulnérable à la perte de confiance et à la guerre commerciale. Les marchés de Futures escomptent entre 2 à 3 baisses de taux de la BCE d'ici la fin d'année. Pour la Fed, la détente implicite est passée de ? -75 pdb fin mars à ? -100 pdb fin avril. Les espoirs d'apaisement de la guerre commerciale et un solide début de la saison des résultats du 1er trimestre 2025 permettent aux grands indices actions de clôturer avril quasiment sur leurs niveaux de début de mois. Le taux 10 ans s'effrite à peine à 4.16% aux Etats-Unis et se détend (-29 pdb) à moins de 2.5% en Allemagne et 3.2% en France. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont écartés de 29 bps et clôture à 276bps. Sur le mois, la performance de BFT Sélection Rendement 2027 Reduction Carbone est en hausse de 0.17%. Les titres Lloyds Banking et Jyske Bank ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Le fonds n'est plus exposé à ces noms. Il a par ailleurs nouvellement investi entre autres dans Azzurra Aeroporti, Fibercop, Hella, Bank Millenium, Erste Bank ou encore Dana Financing. Le portefeuille est constitué de 181 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Etats Unis et Allemagne.

Mai 2025

L'avancée des négociations commerciales éloigne les craintes de récession et profite aux actifs risqués. Au délai de 90 jours pour une éventuelle mise en œuvre des tarifs « réciproques », y compris vis-à-vis de la Chine, s'ajoutent l'accord anglo-américain et en fin de mois la décision de la cour américaine pour le commerce international qui juge les droits de douane « Fentanyl » et « réciproques » illégaux. La saison des résultats du 1er trimestre est solide, surtout pour les valeurs tech qui surperforment aux Etats-Unis et en Europe. Les « 7 magnifiques » (+13.3% sur le mois) retrouvent la faveur des investisseurs et permettent aux actions américaines (S&P 500 +6.2%) de reprendre l'avantage sur les titres de l'Eurozone (EuroStoxx +4.5%). Sur les marchés Eurozone, les petites valeurs (MSCI Euro SMID +6%) continuent de rattraper leur retard. Les mesures de relance monétaire annoncées en Chine (baisse du RRR et des taux d'intérêt) ne convainquent pas et les actions chinoises (MSCI Chine) s'affichent en baisse depuis le début du trimestre (-1.5% en HKD). Les données montrent une résilience de l'activité et la poursuite de la désinflation aux Etats-Unis mais les enquêtes témoignent de la morosité des entreprises et de la perte de confiance des ménages dont les anticipations d'inflation s'envolent. En Eurozone, La distribution de crédits au secteur privé accélère, signe de la transmission de la détente monétaire à l'économie mais les enquêtes auprès des directeurs d'achats signalent un pessimisme accru dans les services. La brusque décélération de l'indicateur de salaires négociés au T1 est de bon augure pour l'objectif d'inflation de la BCE. Les décisions des grandes banques centrales s'avèrent peu différentes des attentes de marché. La Banque du Japon maintient son taux directeur à 0.5% sur fond de révisions en baisse des prévisions de croissance et resterait prudente avec, au plus, une hausse des taux d'ici fin 2025. La Fed opte pour le statu quo, citant des risques haussiers sur l'inflation . et sur le chômage. La baisse des taux de la Banque d'Angleterre n'est pas un choix unanime des membres du comité

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

car si l'emploi faiblit, la hausse des salaires se modère à peine. Le dollar est ferme (?/\$? 1.135, \$/¥ ? 144). Le Brent varie peu à environ 63 \$ / baril. Le 21 mai, des adjudications difficiles de titres à 20 ans aux Etats-Unis et au Japon agitent les marchés obligataires. Puis le taux 10 revient à 4.4% aux Etats-Unis (soit + 24 pdb sur le mois), à 2.5% en Allemagne et 3.15% en France. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 30 bps et clôture à 246bps. Sur le mois, la performance de BFT Sélection Rendement 2027 Reduction Carbone est en hausse de 0.95%. Les titres Albion, Nidda Healthcare et Afflelou ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Le fonds n'est plus exposé à ces noms. Il a par ailleurs nouvellement investi entre autres dans Julius Baer, BBVA, William Carter, Brookfield et Rothesay. Le portefeuille est constitué de 192 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Etats Unis et Allemagne.

Juin 2025

La poussée d'aversion au risque liée à la guerre entre Israël et l'Iran aura été de courte durée, à l'instar de la guerre qui prend fin rapidement après l'intervention des Etats-Unis. Les actifs risqués saluent le coup d'arrêt au programme d'armement nucléaire iranien et le cessez-le-feu du 24 juin. Les tensions sur le pétrole se résorbent en grande partie et le Brent clôture le mois à 767 \$ / baril. De même, le gaz naturel retombe à 33 \$/MWh, sous son niveau de fin mai. Les actions américaines gagnent du terrain (S&P 500 +5%), tirées par la Tech. Les titres Eurozone s'effritent (EuroStoxx -0.8%), affectés par les valeurs de consommation. Sans surprise, la BCE baisse les taux directeurs de 25 points de base mais elle signale que le cycle de détente monétaire est proche de la fin. La Fed opte pour le statu quo et les prévisions de ses membres sont partagées entre 0 ou 2 baisses (-50 pdb) d'ici la fin de l'année. Les deux banques centrales jugent leur politique monétaire en bonne position, d'autant que l'incertitude sur les politiques économiques se lève à peine. Pour les droits de douane, l'accord Etats-Unis-Chine marque un progrès : les importations en provenance de Chine sont taxées à 55% (celles en provenance des Etats-Unis à 10%) et la Chine reprend ses exportations de terres rares et d'aimants. De plus, des rumeurs sur l'avancée des négociations entre l'Europe et les Etats-Unis rassurent. La nomination de la vice-présidente de la Fed en charge de la supervision bancaire, est approuvée par le Sénat et ouvre la voie à l'assouplissement de la réglementation bancaire aux Etats-Unis. Le processus budgétaire suit son cours et l'administration Trump espère le vote des deux chambres avant fin juillet. Le sommet de l'OTAN confirme le relèvement de la cible de dépenses militaires de 2% à 3.5% du PIB à laquelle doit s'ajouter 1.5% du PIB pour les infrastructures associées (transport, cybersécurité). Le Cabinet allemand signe enfin le projet de loi pour le fond d'infrastructure et le projet de budget 2025, participant à la remontée des estimations de croissance Outre-Rhin et pour l'Eurozone. Aux Etats-Unis, l'emploi donne des signaux contrastés, la consommation faiblit et le moral des ménages déçoit. Les marchés de Futures escomptent une détente monétaire plus prononcée pour la Fed (2 à 3 baisses des taux d'ici la fin d'année) que pour la BCE (1 baisse). Le taux 10 ans recule de -17 pdb aux Etats-Unis (à 4.23%) mais se tend de 11 pdb en Allemagne (2.61%) et en France (3.29%). Le dollar faiblit contre euro (?/\$? 1.176, \$/¥ ? 144). La compression des spreads surtout sur le segment high yield permet au crédit entreprise euro d'offrir un rendement total positif sur le mois. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 7 bps et clôture à 239bps. Sur le mois, la performance de BFT Sélection Rendement 2027 Reduction Carbone est en hausse de 0.45%. Les titres Edreams, Forvia, Playtech ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Le fonds a apporté ses titres Webuild et Cajamar à l'offre de rachat faite par leurs émetteurs. Le fonds n'est plus exposé à ces noms. Il a par ailleurs nouvellement investi entre autres dans Harley Davidson, Campari et Deutsche Vermoegens. Les principaux pays représentés sont la France, Etats Unis et Allemagne.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE et de son benchmark s'établissent à :

- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - I en devise EUR : 6,95% ;
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - I (C) en devise EUR : 6,95% ;
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - P en devise EUR : 6,61% ;
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - P (C) en devise EUR : 6,61% ;
- Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - R (C) en devise EUR : 6,87%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EDREAMS ODIGEO 5.5% 15-07-37	2 311 562,00	3 041 250,00
BFT MONETAIRE COURT TERME ISR CLIMAT Z-C	433 177,89	4 373 788,34
FOOD SERVICE PROJECT SL 5.5% 21-01-27	3 725 262,00	
DOVALUE 3.375% 13-02-25	388 529,00	3 126 156,25
WALG BOOT ALL 2.125% 20-11-26	1 698 448,00	1 724 116,00
TRAFIGURA FUNDING 3.875% 02-02-26	696 080,00	2 400 600,00
Banca Ifis EUAR05+4.251% 17-10-27	3 001 119,00	
EUSTREAM AS 1.625% 25-06-27	181 960,00	2 811 000,00
ZF FINANCE 2.75% 25-05-27 EMTN	2 956 047,00	
EUTELT 2.25% 13-07-27	749 175,00	1 923 868,00

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 17 110 472,18**

- o Change à terme : 17 110 472,18
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CREDIT AGRICOLE CIB MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT STANDARD CHARTERED BANK TD GLOBAL FINANCE UNLIMITED COMPANY UBS EUROPE SE

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
	940 000,00
Total	940 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Informations spécifiques

Droit de vote

La société de gestion agit en toutes circonstances pour le compte des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans l'OPC.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet www.bftgestion.fr, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 7,72%.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Dans le cadre de son activité de gestion collective et individuelle, BFT Investment Managers doit se conformer à l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère. De par son statut de société de gestion de portefeuille, BFT Investment Managers n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPC et mandats gérés à des intermédiaires de marché agréés.

BFT Investment Managers, filiale d'Amundi Group, a confié l'ensemble de ses activités de transmission et d'exécution d'ordres à Amundi Intermédiation dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Amundi Intermédiation est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de négociation et de réception/transmission d'ordres pour le compte de tiers portant sur l'ensemble des instruments financiers visés à l'article L.211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des intermédiaires s'effectue en concertation entre Amundi Intermédiation et BFT Investment Managers dans le cadre d'un Comité de sélection annuel auquel participe, entre autres, le responsable Conformité de BFT Investment Managers. La liste de sélection qui en résulte fait l'objet d'une révision au moins une fois par an.

Toutes les mesures sont prises pour que l'exécution des ordres soit faite au mieux de l'intérêt du client et favorise l'intégrité du marché en prenant en compte les critères énoncés tels que la sécurité opérationnelle, le prix, la liquidité, la vitesse, le coût, etc. en fonction de leur importance relative selon les différents types d'ordres transmis par nos gérants.

BFT Investment Managers a élaboré une « politique de sélection des intermédiaires et de transmission d'ordres » qui détaille les mesures prises pour assurer le traitement des ordres au mieux de l'intérêt des clients. Ce document est consultable sur le site Internet de BFT Investment Managers : www.bft-im.com

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'AMF, les porteurs peuvent consulter sur le site www.bft-im.com le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice clos.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de BFT Investment Managers est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par BFT Investment Managers à l'ensemble de son personnel (50 bénéficiaires¹) s'est élevé à 6 512 526 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 4 673 645 euros, soit 72% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 1 838 881 euros, soit 28% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 bénéficiaires) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (3 bénéficiaires), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères *qualitatifs* :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères *quantitatifs* :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères *qualitatifs* :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

BFT Investment Managers applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que BFT Investment Managers exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de BFT Investment Managers. De plus, BFT Investment Managers met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles BFT Investment Managers a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

BFT Investment Managers exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).
- Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de BFT Investment Managers (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de BFT Investment Managers répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de BFT Investment Managers mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, BFT

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Investment Managers a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, BFT Investment Managers limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de BFT Investment Managers s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, BFT Investment Managers est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. BFT Investment Managers applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par BFT Investment Managers sont disponibles sur son site Internet :

<https://www.bft-im.fr/institutionnels/Developpement-Durable/Notre-engagement-en-investissement-responsable>.

** Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

**Certification du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
BFT Investment Managers

91-93, boulevard Pasteur
75015 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

Aux porteurs de parts du FCP BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29 juin 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 01 octobre 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Comptes annuels

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Bilan Actif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	1 972 824,54
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 972 824,54
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	209 819 740,89
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	209 819 740,89
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	14 906,19
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	14 906,19
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	847 797,64
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	212 655 269,26
Créances et comptes d'ajustement actifs	369 000,00
Comptes financiers	4 266 931,91
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	4 635 931,91
Total de l'actif I+II	217 291 201,17

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Bilan Passif au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Capitaux propres :	
Capital	199 793 421,38
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	13 631 252,76
Capitaux propres I	213 424 674,14
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	213 424 674,14
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 866 527,03
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	3 866 527,03
Total Passifs : I+II+III+IV	217 291 201,17

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	4 391,40
Produits sur obligations	10 412 508,06
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	38 087,11
Sous-total produits sur opérations financières	10 454 986,57
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-6 511,75
Sous-total charges sur opérations financières	-6 511,75
Total revenus financiers nets (A)	10 448 474,82
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 026 777,24
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 026 777,24
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	9 421 697,58
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	2 736 350,29
Sous-total revenus nets I = (C+D)	12 158 047,87
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	433 620,59
Frais de transactions externes et frais de cession	-131 923,47
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	301 697,12
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-32 870,47
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	268 826,65

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	867 063,07
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-3 698,42
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	863 364,65
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	341 013,59
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 204 378,24
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	13 631 252,76

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Annexes aux comptes annuels

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser sur l'horizon de placement du portefeuille, une performance annualisée nette de frais :

- pour la part I, supérieure de 2.17% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027 + 2.75%),
- pour la part O, supérieure de 2.27% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027 + 2.75%),
- pour la part P, supérieure de 1.92% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027 + 2.75%),
- pour la part R, supérieure de 2.12% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027 + 2.75%),
- pour la part N, supérieure de 2.47% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027 + 2.75%).

Par ailleurs le fonds a pour objectif une réduction de 30% minimum des émissions carbonees par rapport à son univers d'investissement.

Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière ou carbone des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

A1b. Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Actif net Global en EUR	73 049 047,53	77 589 831,32	134 128 611,14	213 424 674,14
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C en EUR				
Actif net	55 867 571,63	45 364 699,79	73 926 400,14	128 570 040,91
Nombre de titres	64 143,514	47 359,407	70 422,655	114 518,156
Valeur liquidative unitaire	870,9777	957,8814	1 049,7530	1 122,7044
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-7,27	-33,77	-25,73	1,41
Capitalisation unitaire sur revenu	43,37	49,58	67,65	65,21
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D en EUR				
Actif net	6 200 096,25	6 513 398,85	7 131 270,54	4 810 548,86
Nombre de titres	7 229,423	7 046,450	7 217,765	4 701,575
Valeur liquidative unitaire	857,6197	924,3518	988,0164	1 023,1781
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-8,25	-32,75	-24,36	1,30
Distribution unitaire sur revenu	17,03	23,09	32,00	29,00
Crédit d'impôt unitaire (1)				(1)
Capitalisation unitaire sur revenu		25,00	32,09	30,87
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C en EUR				
Actif net	9 856 726,05	24 546 613,94	51 822 277,05	78 764 629,82
Nombre de titres	114 625,993	260 209,437	502 575,613	716 531,506
Valeur liquidative unitaire	85,9903	94,3340	103,1133	109,9248
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,85	-3,32	-2,55	0,13
Capitalisation unitaire sur revenu	3,41	4,66	6,42	6,05
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D en EUR				
Actif net	997 742,53	984 607,91	896 725,55	940 217,80
Nombre de titres	10 749,981	9 743,064	8 238,789	8 327,945
Valeur liquidative unitaire	92,8134	101,0573	108,8419	112,8991
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,75	-3,57	-2,68	0,14
Distribution unitaire sur revenu	0,69	1,50	3,00	3,00
Crédit d'impôt unitaire (1)				(1)
Capitalisation unitaire sur revenu		3,50	3,77	3,25

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C en EUR				
Actif net	126 911,07	180 510,83	351 937,86	339 236,75
Nombre de titres	1 405,000	1 818,000	3 236,000	2 918,589
Valeur liquidative unitaire	90,3281	99,2908	108,7570	116,2331
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,73	-3,50	-2,66	0,14
Capitalisation unitaire sur revenu	0,79	5,09	6,95	6,67

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I-C : 0,54% TTC maximum
			Part I-C/D : 0,54% TTC maximum
			Part N-C : 0,24% TTC maximum
			Part O-C : 0,59% TTC maximum
			Part O-C/D : 0,59% TTC maximum
			Part P-C : 0,77% TTC maximum
			Part P-C/D : 0,77% TTC maximum
			Part R-C : 0,52% TTC maximum
			Part R-C/D : 0,52% TTC maximum
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part I-C : 0,10% TTC
			Part I-C/D : 0,10% TTC
			Part N-C : 0,10% TTC
			Part O-C : 0,05% TTC
			Part O-C/D : 0,05% TTC
			Part P-C : 0,17% TTC
			Part P-C/D : 0,17% TTC
			Part R-C : 0,12% TTC
			Part R-C/D : 0,12% TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

P4	Commission de mouvement	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Néant	Part I-C : Néant
			Part I-C/D : Néant
			Part N-C : Néant
			Part O-C : Néant
			Part O-C/D : Néant
			Part P-C : Néant
			Part P-C/D : Néant
			Part R-C : Néant
			Part R-C/D : Néant

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC et les contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPC peuvent s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client
- Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	134 128 611,14
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	88 200 490,67
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-19 237 631,79
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	9 421 697,58
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	301 697,12
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	863 364,65
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-253 555,23
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	213 424 674,14

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	53 708,445	59 113 183,87
Parts rachetées durant l'exercice	-9 612,944	-10 486 486,69
Solde net des souscriptions/rachats	44 095,501	48 626 697,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	114 518,156	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	200,000	204 582,84
Parts rachetées durant l'exercice	-2 716,190	-2 752 974,61
Solde net des souscriptions/rachats	-2 516,190	-2 548 391,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 701,575	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	268 391,023	28 726 739,61
Parts rachetées durant l'exercice	-54 435,130	-5 818 510,12
Solde net des souscriptions/rachats	213 955,893	22 908 229,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	716 531,506	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	1 369,360	154 340,49
Parts rachetées durant l'exercice	-1 280,204	-141 720,07
Solde net des souscriptions/rachats	89,156	12 620,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 327,945	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	14,589	1 643,86
Parts rachetées durant l'exercice	-332,000	-37 940,30
Solde net des souscriptions/rachats	-317,411	-36 296,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 918,589	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C FR0014000EJ7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	128 570 040,91	114 518,156	1 122,7044
BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D FR0014000EK5	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	4 810 548,86	4 701,575	1 023,1781
BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C FR0014000EB4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	78 764 629,82	716 531,506	109,9248
BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D FR0014000EC2	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	940 217,80	8 327,945	112,8991
BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C FR0014000ED0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	339 236,75	2 918,589	116,2331

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ESPAGNE	1 380,91			1 380,91	1 380,91	
ITALIE	591,91			591,91	591,91	
Total	1 972,82			1 972,82	1 972,82	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	209 819,74	186 370,16	23 449,58		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	4 266,93				4 266,93
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		186 370,16	23 449,58		4 266,93

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	2 471,66		18 690,38	153 396,97	16 265,01	4 835,88	14 159,84
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	4 266,93						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	6 738,59		18 690,38	153 396,97	16 265,01	4 835,88	14 159,84

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	16 999,96				
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	262,06				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer	-16 262,67				
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	999,35				

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions		1 972,82	
Obligations et valeurs assimilées	51 358,48	155 023,97	3 437,30
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	51 358,48	156 996,79	3 437,30

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	647,80	
CREDIT AGRICOLE CIB	28,23	
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT	88,81	
STANDARD CHARTERED BANK	32,60	
TD GLOBAL FINANCE UNLIMITED COMPANY	44,67	
UBS EUROPE SE	5,68	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
CREDIT AGRICOLE CIB	310,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3		630,00
CREDIT AGRICOLE CIB		310,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2025
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	59 000,00
	Collatéraux	310 000,00
Total des créances		369 000,00
Dettes		
	Achats à règlement différé	2 670 380,98
	Frais de gestion fixe	193 015,61
	Collatéraux	940 000,00
	Autres dettes	63 130,44
Total des dettes		3 866 527,03
Total des créances et des dettes		-3 497 527,03

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2025
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	447 631,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	33 500,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	536 854,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,82
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 787,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,82
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 003,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			14 906,19
	FR001400D831	BFT MONETAIRE COURT TERME ISR CLIMAT Z-C	14 906,19
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			14 906,19

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	12 158 047,87
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	12 158 047,87
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	12 158 047,87

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	7 468 631,01
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	7 468 631,01
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 468 631,01
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	7 468 631,01
Total	7 468 631,01
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	281 494,86
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	281 494,86
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	281 494,86
Affectation :	
Distribution	136 345,68
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	145 149,18
Total	281 494,86
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	4 701,575
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	29,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	12,54

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	4 336 354,28
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 336 354,28
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 336 354,28
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	4 336 354,28
Total	4 336 354,28
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	52 086,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	52 086,65
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	52 086,65
Affectation :	
Distribution	24 983,84
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	27 102,81
Total	52 086,65
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	8 327,945
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	2,45

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025
Revenus nets	19 481,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	19 481,07
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	19 481,07
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	19 481,07
Total	19 481,07
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	268 826,65
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	268 826,65
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	268 826,65

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	161 995,28
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	161 995,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	161 995,28
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	161 995,28
Total	161 995,28
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	6 144,16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	6 144,16
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 144,16
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	6 144,16
Total	6 144,16
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	99 063,76
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	99 063,76
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	99 063,76
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	99 063,76
Total	99 063,76
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 196,27
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 196,27
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 196,27
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 196,27
Total	1 196,27
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	427,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	427,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	427,18
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	427,18
Total	427,18
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			1 972 824,54	0,92
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 972 824,54	0,92
Banques commerciales			591 909,91	0,28
UNICREDIT 3.875% PERP EMTN	EUR	600 000	591 909,91	0,28
Marchés de capitaux			1 380 914,63	0,64
BANCO NTANDER 4.125% PERP	EUR	1 400 000	1 380 914,63	0,64
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			209 819 740,89	98,31
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			209 819 740,89	98,31
Assurance			2 287 592,11	1,07
ALLIANZ SE 3.2% PERP	USD	2 600 000	1 958 260,93	0,92
ROTHESAY LIFE 4.875% PERP	USD	400 000	329 331,18	0,15
Automobiles			6 103 203,57	2,86
AVIS BUDGET CAR 5.75% 15-07-27	USD	521 000	454 423,79	0,21
GENERAL MOTORS FINANCIAL FIX PERP	USD	400 000	341 704,08	0,16
JAGUAR LAND ROVER 6.875% 15-11-26	EUR	1 400 000	1 479 036,06	0,69
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 4.5% 15-01-26	EUR	600 000	615 809,83	0,29
NISSAN MOTOR 2.652% 17-03-26	EUR	1 100 000	1 099 218,84	0,52
SOCIETE FONCIERE FINANCIERE ET DE PARTIC 1.875% 30-10-26	EUR	400 000	399 068,94	0,19
VOLVO CAR AB 2.5% 07-10-27	EUR	1 700 000	1 713 942,03	0,80
Banques commerciales			44 566 982,32	20,88
ALPHA BANK AE 7.5% 16-06-27	EUR	1 100 000	1 154 822,93	0,54
Banca Comerciala Romana 7.625% 19-05-27	EUR	2 100 000	2 203 429,93	1,03
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 6.125% PERP	USD	400 000	337 897,76	0,16
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	EUR	800 000	806 538,65	0,38
BANCO DE BADELL 5.375% 08-09-26	EUR	1 200 000	1 258 979,25	0,59
BANK MILLENNIUM 9.875% 18-09-27	EUR	600 000	696 189,74	0,33
BANK POLSKA KA OPIEKI 5.5% 23-11-27	EUR	800 000	854 840,70	0,40
BNP PAR 4.625% PERP	USD	500 000	423 313,40	0,20
BNP PARIBAS 5.125% PERP	USD	1 000 000	826 781,27	0,39
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	800 000	795 412,61	0,37
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 0.1% 02-02-26	EUR	1 300 000	1 279 717,72	0,60
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 4.375% 28-08-26	EUR	1 600 000	1 682 291,91	0,79
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG EUAR05+2.75% 28-06-27	EUR	900 000	896 534,40	0,42
ERSTE GR BK 4.25% PERP	EUR	600 000	596 507,66	0,28
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	500 000	540 499,91	0,25
ICCREA BANCA 6.375% 20-09-27	EUR	500 000	547 602,27	0,26
ILLIMITY BANK 5.75% 31-05-27	EUR	1 400 000	1 466 316,59	0,69
ING GROEP NV 3.875% PERP	USD	2 200 000	1 753 699,61	0,82

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTE 4.75% 06-09-27 EMTN	EUR	100 000	108 595,33	0,05
INTE E3R+4.05% 29-06-27	EUR	2 500 000	2 651 631,19	1,24
MBANK 8.375% 11-09-27	EUR	2 500 000	2 823 357,08	1,32
MBH BANK 8.625% 19-10-27 EMTN	EUR	3 460 000	3 872 606,66	1,81
NATL BANK OF GREECE 2.75% 08-10-26	EUR	200 000	203 970,75	0,10
NATL BANK OF GREECE 7.25% 22-11-27	EUR	600 000	666 217,66	0,31
Nova Ljubljanska banka dd 7.125% 27-06-27	EUR	2 000 000	2 076 803,37	0,97
PIRAEUS BANK 8.25% 28-01-27	EUR	1 200 000	1 285 184,59	0,60
PKO Bank Polski 3.875% 12-09-27	EUR	500 000	521 561,37	0,24
RAIFFEISEN BANK 7.0% 12-10-27	EUR	2 300 000	2 526 441,09	1,18
SG 9.375% PERP	USD	1 600 000	1 464 565,11	0,69
UNICAJA BANCO SA E 4.875% PERP	EUR	600 000	600 092,36	0,28
UNICAJA BANCO SA E 7.25% 15-11-27	EUR	2 000 000	2 210 665,01	1,04
UNICREDIT 4.45% PERP EMTN	EUR	1 200 000	1 200 663,91	0,56
VGP 1.625% 17-01-27	EUR	400 000	395 258,77	0,19
VOLKSBANK WIEN AG EUAR05+2.55% 06-10-27	EUR	3 600 000	3 837 991,76	1,80
Biens de consommation durables			1 847 433,07	0,87
BROOKFIELD RESIDENTIAL PROPERTIES US COR 6.25% 15-09-27	USD	400 000	346 112,15	0,16
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	400 000	340 643,96	0,16
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	200 000	200 603,74	0,09
WHR 1.1 11/09/27	EUR	1 000 000	960 073,22	0,46
Biotechnologie			2 103 344,67	0,99
GRIFOLS 2.25% 15-11-27	EUR	100 000	97 985,90	0,05
GRIFOLS 7.125% 01-05-30	EUR	400 000	421 071,27	0,20
WEPA HYGIENPRODUKTE 2.875% 15-12-27	EUR	1 600 000	1 584 287,50	0,74
Boissons			678 580,10	0,32
DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27	EUR	700 000	678 580,10	0,32
Compagnies aériennes			576 575,11	0,27
GRUPO AEROMEXICO SAB DE CV 8.625% 15-11-31	USD	700 000	576 575,11	0,27
Composants automobiles			9 490 313,81	4,45
FORVIA 2.375% 15-06-27	EUR	1 600 000	1 559 847,32	0,73
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	2 500 000	2 469 373,41	1,15
FORVIA 5.5% 15-06-31	EUR	300 000	297 050,57	0,14
HELLA GMBH COKGAA 0.5% 26-01-27	EUR	600 000	579 533,23	0,27
IHO VERWALTUNGS 7.0% 15-11-31	EUR	300 000	319 562,31	0,15
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	1 200 000	1 271 923,01	0,60
SCHAEFFLER AG 2.875% 26-03-27	EUR	300 000	302 238,45	0,14
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	800 000	843 861,33	0,40
VALE ELE 1.625% 18-03-26 EMTN	EUR	600 000	597 142,93	0,28
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 200 000	1 249 781,25	0,59

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Construction et ingénierie			2 680 742,54	1,26
STYROLUTION GROUP 2.25% 16-01-27	EUR	1 900 000	1 866 842,00	0,88
WEBUILD 3.875% 28-07-26	EUR	289 000	301 592,75	0,14
WEBUILD SPA 3.625% 28-01-27	EUR	500 000	512 307,79	0,24
Crédit à la consommation			1 771 326,63	0,83
ENCORE CAPITAL GROUP E3R+4.25% 15-01-28	EUR	1 100 000	1 129 276,56	0,53
VIVION INVESTMENTS SARL 6.5% 28-02-29	EUR	643 641	642 050,07	0,30
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			4 067 137,72	1,91
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	EUR	600 000	644 448,30	0,30
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.75% 30-04-27	EUR	1 500 000	1 523 136,06	0,71
TEREOS FINANCE GROUPE I 5.75% 30-04-31	EUR	330 000	332 233,50	0,16
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15-04-28	EUR	1 500 000	1 567 319,86	0,74
Distribution spécialisée			306 791,64	0,14
GOLDEN GOOSE AUTRE R+0.375% 15-05-31	EUR	300 000	306 791,64	0,14
Divertissement			2 359 646,67	1,11
UBISOFT ENTERTAINMENT 0.878% 24-11-27	EUR	2 600 000	2 359 646,67	1,11
Eau			1 651 070,61	0,77
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.5% 06-04-27	EUR	1 600 000	1 651 070,61	0,77
Equipement et services pour l'énergie			2 483 465,23	1,16
ENERFLEX 9.0% 15-10-27	USD	750 000	671 470,75	0,31
NEP 4 1/2 09/15/27	USD	900 000	758 541,18	0,36
PAPREC 6.5% 17-11-27	EUR	1 000 000	1 053 453,30	0,49
Equipements de communication			103 393,84	0,05
PPF ARENA 3.25% 29-09-27 EMTN	EUR	100 000	103 393,84	0,05
Equipements électriques			2 229 467,80	1,04
BELDEN 3.375% 15-07-27	EUR	2 200 000	2 229 467,80	1,04
Equipements et instruments électroniques			1 348 880,09	0,63
EUTELT 2.25% 13-07-27	EUR	800 000	797 436,21	0,37
EUTELT 9.75% 13-04-29	EUR	500 000	551 443,88	0,26
Gaz			1 604 523,32	0,75
CE ENERGY AS 1.698% 30-07-26	EUR	1 600 000	1 604 523,32	0,75
Gestion et promotion immobilière			5 148 804,00	2,41
CPI PROPERTY GROUP 2.875% 23-04-27	EUR	2 800 000	2 799 281,53	1,31
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.375% 03-03-27	EUR	2 400 000	2 349 522,47	1,10
AEDAS HOMES OPCO SLU 4.0% 15-08-26	EUR	1 400 000	1 409 228,89	0,66
Gestion immobilière et développement			4 630 727,73	2,17
AROUNDTOWN 0.375% 15-04-27	EUR	3 100 000	2 965 708,38	1,38
FASTIGHETS AB BALDER 1.125% 29-01-27	EUR	100 000	97 747,55	0,05

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% 22-02-27	EUR	1 100 000	1 081 797,84	0,51
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% PERP	EUR	500 000	485 473,96	0,23
Grands magasins et autres			3 071 089,32	1,44
RAKUTEN GROUP 11.25% 15-02-27	USD	2 400 000	2 309 712,34	1,08
RAKUTEN GROUP 4.25% PERP	EUR	800 000	761 376,98	0,36
Hôtels, restaurants et loisirs			10 880 916,79	5,10
ALLWYN ENTERTAINMENT FINANCING UK 7.25% 30-04-30	EUR	300 000	329 488,23	0,15
CIRSA FINANCE INTL SARL 10.375% 30-11-27	EUR	2 200 000	2 146 262,27	1,01
CIRSA FINANCE INTL SARL 4.5% 15-03-27	EUR	1 100 000	1 115 808,90	0,52
CIRSA FINANCE INTL SARL E3R+4.5% 31-07-28	EUR	100 000	101 870,33	0,05
FOOD SERVICE PROJECT SL 5.5% 21-01-27	EUR	3 700 000	3 816 373,48	1,80
LHMC FINCO 2 SARL AUTRE V+0.0% 15-05-30	EUR	300 000	316 214,56	0,15
MINOR HOTELS EUROPE AMERICAS 4.0% 02-07-26	EUR	800 000	800 000,00	0,37
ONE HOTELS 7.75% 02-04-31	EUR	300 000	326 116,33	0,15
SAZKA GROUP AS 3.875% 15-02-27	EUR	1 900 000	1 928 782,69	0,90
Industrie aéronautique et défense			85 451,80	0,04
BOMBARDIER 7.875% 15-04-27	USD	98 000	85 451,80	0,04
Infrastructure de transports			594 222,06	0,28
AZZURRA AEROPORTI 2.625% 30-05-27	EUR	600 000	594 222,06	0,28
Logiciels			103 516,38	0,05
CONSTELLIUM SE 5.375% 15-08-32	EUR	100 000	103 516,38	0,05
Machines			1 270 929,91	0,60
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	1 200 000	1 270 929,91	0,60
Marchés de capitaux			24 145 842,35	11,31
ABN AMRO BANK NV 4.75% PERP	EUR	800 000	809 018,13	0,38
AKTSIASELTS LUMINOR BANK 7.75% 08-06-27	EUR	1 400 000	1 467 895,31	0,69
CESKA SPORITELNA AS 5.943% 29-06-27	EUR	500 000	515 188,72	0,24
CITIGROUP 1.25% 06-07-26 EMTN	EUR	300 000	303 769,81	0,14
DIRECTV 5.875% 15-08-27	USD	900 000	781 716,58	0,37
GOLDSTORY SAS E3R+4.0% 01-02-30	EUR	300 000	306 901,42	0,14
GRENKE FINANCE 7.875% 06-04-27	EUR	1 201 000	1 314 527,93	0,62
ICELAND BOND E3R+5.5% 15-12-27	EUR	2 200 000	2 236 349,93	1,05
INPOST 2.25% 15-07-27	EUR	700 000	693 790,55	0,33
JULIUS BAER GRUPPE AG 6.875% PERP	USD	400 000	340 959,72	0,16
OTP BANK 6.125% 05-10-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 161 879,54	1,01
PERSHING SQUARE 1.375% 01-10-27	EUR	1 000 000	968 566,83	0,45
PLT VII FINANCE SA RL E3R+3.5% 15-06-31	EUR	400 000	402 199,57	0,19
QPARK HOLDING I BV 2.0% 01-03-27	EUR	1 200 000	1 185 579,87	0,56
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 4.375% 01-11-26	EUR	1 400 000	1 415 109,85	0,66
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	1 500 000	1 644 334,63	0,77
UNITED GROUP BV 4.0% 15-11-27	EUR	500 000	159 556,53	0,07

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNITED GROUP BV E3R+4.25% 01-02-29	EUR	200 000	201 245,04	0,09
VERISURE HOLDING AB 3.25% 15-02-27	EUR	700 000	704 947,46	0,33
VERISURE HOLDING AB 3.875% 15-07-26	EUR	600 000	610 682,58	0,29
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	EUR	2 000 000	1 703 518,63	0,80
ZF FINANCE 2.0% 06-05-27 EMTN	EUR	800 000	761 371,64	0,36
ZF FINANCE 2.75% 25-05-27 EMTN	EUR	3 600 000	3 456 732,08	1,61
Matériaux de construction			706 200,38	0,33
CEMEX SAB DE CV 3.125% 19-03-26	EUR	700 000	706 200,38	0,33
Media			96 094,64	0,05
SES SOCIETE EUROPEAN DES TELLITES 0.875% 04-11-27	EUR	100 000	96 094,64	0,05
Médias			328 243,63	0,15
VIACOM FIX 28-02-57	USD	400 000	328 243,63	0,15
Métaux et minerais			346 587,50	0,16
MINERAL RESOURCES LRD 8.0% 01-11-27	USD	400 000	346 587,50	0,16
Produits alimentaires			2 073 734,66	0,97
CANPACK SA EASTERN PA LAND INVEST HLDG 2.375% 01-11-27	EUR	1 700 000	1 673 002,72	0,78
PICARD GROUPE 3.875% 01-07-26	EUR	400 000	400 731,94	0,19
Produits chimiques			6 800 102,77	3,19
CELANESE US HOLDINGS LLC 2.125% 01-03-27	EUR	1 300 000	1 291 396,18	0,61
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	EUR	1 900 000	2 084 310,52	0,98
INEOS FINANCE 5.625% 15-08-30	EUR	500 000	498 060,96	0,23
KRONOS INTL 9.5% 15-03-29	EUR	900 000	995 671,64	0,47
NOBIAN FINANCE BV 3.625% 15-07-26	EUR	1 100 000	1 117 830,73	0,52
NOVA CHEMICALS 5.25% 01-06-27	USD	600 000	511 246,74	0,24
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	EUR	300 000	301 586,00	0,14
Produits pharmaceutiques			5 011 545,70	2,35
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 3.5% 11-02-27	EUR	1 500 000	1 520 094,50	0,72
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15-05-30	EUR	400 000	412 627,23	0,19
COTY 3.875% 15-04-26	EUR	1 000 000	1 008 505,81	0,47
DUFY ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	1 000 000	992 113,20	0,46
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 1.875% 31-03-27	EUR	1 100 000	1 078 204,96	0,51
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 401 264,87	0,66
DOMETIC GROUP AB 3.0% 08-05-26	EUR	1 400 000	1 401 264,87	0,66
Services aux collectivités			1 787 779,33	0,84
MOROCCO GOVERNMENT INTL BOND 1.375% 30-03-26	EUR	200 000	198 883,22	0,09
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.375% 19-04-27	EUR	1 600 000	1 588 896,11	0,75
Services aux entreprises			7 894 968,05	3,70
AUCHAN 3.25% 23-07-27 EMTN	EUR	3 300 000	3 286 776,22	1,54
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	900 000	952 717,04	0,45

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ELIOR GROUP SCA 5.625% 15-03-30	EUR	390 000	405 413,03	0,19
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	EUR	2 600 000	2 633 445,48	1,23
MAHLESTIFTUNG 6.5% 02-05-31	EUR	600 000	616 616,28	0,29
Services clientèle divers			702 797,85	0,33
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	500 000	501 110,36	0,24
KAPLA E3R+3.5% 31-07-30	EUR	200 000	201 687,49	0,09
Services de télécommunication diversifiés			5 461 685,38	2,56
EIRCOM FINANCE 3.5% 15-05-26	EUR	1 100 000	801 216,95	0,38
ILIAD 5.375% 14-06-27	EUR	300 000	313 015,46	0,15
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	1 600 000	1 651 270,08	0,77
OPTICS BID 2.375% 12-10-27	EUR	2 700 000	2 696 182,89	1,26
Services financiers diversifiés			26 132 784,39	12,24
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 548 172,51	0,73
ATHENE GLOBAL FUNDING E3R+1.0% 23-02-27	EUR	1 800 000	1 815 096,41	0,85
AVIS BUDGET FINANCE 7.0% 28-02-29	EUR	1 100 000	1 145 735,70	0,54
B2 IMPACT A E3R+3.9% 18-03-29	EUR	100 000	101 711,65	0,05
BANCA IFIS 6.125% 19-01-27	EUR	300 000	322 325,28	0,15
Banca Ifis EUAR05+4.251% 17-10-27	EUR	2 800 000	3 158 639,49	1,48
BANCA TRANSILVANIA 8.875% 27-04-27	EUR	3 800 000	4 014 510,19	1,88
BUBBLES BID 6.5% 30-09-31	EUR	500 000	516 202,15	0,24
CCO HOLDLLCCCO HOLD CAPITAL 5.125% 01-05-27	USD	600 000	514 002,16	0,24
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	EUR	300 000	314 077,39	0,15
DANA FINANCING LUX SARL 8.5% 15-07-31	EUR	300 000	339 269,34	0,16
DOVALUE 7.0% 28-02-30	EUR	900 000	984 025,05	0,46
DVI DEUTSCHE VERMOEGENS IMMOBILIENVER 2.5% 25-01-27	EUR	300 000	300 816,33	0,14
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	2 600 000	2 571 910,01	1,21
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 3.05% 14-02-27	USD	200 000	167 667,41	0,08
INEOS QUATTRO FINANCE 2 6.75% 15-04-30	EUR	300 000	282 615,89	0,13
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	EUR	600 000	605 922,90	0,28
JAMES HARDIE INTL FINANCE 3.625% 01-10-26	EUR	300 000	303 029,91	0,14
MITSUBISHI HC CAPITAL UK E3R+0.7% 30-04-26	EUR	500 000	503 028,50	0,24
MKT BID FIN 4.75% 04-11-27	EUR	1 300 000	1 305 125,01	0,61
SPACE4 GUALA CLOSURES E3R+4.0% 29-06-29	EUR	200 000	202 101,75	0,09
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+1.0% 21-01-26	EUR	1 000 000	1 009 099,98	0,47
VERTICAL MID 4.375% 15-07-27	EUR	1 700 000	1 735 795,68	0,81
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	2 200 000	2 179 739,20	1,02
ZF EUROPE FINANCE BV 2.5% 23-10-27	EUR	200 000	192 164,50	0,09
Services liés aux technologies de l'information			351 335,40	0,16
UBER TECHNOLOGIES 7.5% 15-09-27	USD	400 000	351 335,40	0,16
Sociétés commerciales et de distribution			4 255 488,57	1,99
CEETRUS FRANCE SA 2.75% 26-11-26	EUR	2 100 000	2 103 525,23	0,99
LOXAM SAS 4.5% 15-02-27	EUR	2 100 000	2 151 963,34	1,00

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Textiles, habillement et produits de luxe			6 689 822,82	3,13
LEVI STRAUSS 3.375% 15-03-27	EUR	600 000	606 292,26	0,28
SAMSONITE FINCO SARL 3.5% 15-05-26	EUR	1 600 000	1 607 387,08	0,75
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	3 600 000	3 633 879,48	1,71
VICTORIA S SECRET COMPANY 4.625% 15-07-29	USD	400 000	325 509,99	0,15
WILLIAM CARTER COMPANY 5.625% 15-03-27	USD	600 000	516 754,01	0,24
Transport maritime			178 104,87	0,08
DANAOS 8.5% 01-03-28	USD	200 000	178 104,87	0,08
TITRES D'OPC			14 906,19	0,01
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			14 906,19	0,01
Gestion collective			14 906,19	0,01
BFT MONETAIRE COURT TERME ISR CLIMAT Z-C	EUR	0,1368	14 906,19	0,01
Total			211 807 471,62	99,24

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V USD EUR 10/07/25	13 960,99		EUR	439 685,45	USD	-425 724,46
V USD EUR 10/07/25	5 421,16		EUR	175 710,95	USD	-170 289,79
V USD EUR 10/07/25	5 552,13		EUR	431 276,59	USD	-425 724,46
V USD EUR 10/07/25	5 683,83		EUR	175 973,62	USD	-170 289,79
V USD EUR 10/07/25	4 879,45		EUR	175 169,24	USD	-170 289,79
V USD EUR 10/07/25	636 394,21		EUR	10 342 911,99	USD	-9 706 517,78
V USD EUR 10/07/25	6 948,10		EUR	432 672,56	USD	-425 724,46
V USD EUR 10/07/25	4 383,83		EUR	174 673,62	USD	-170 289,79
V USD EUR 10/07/25	32 602,11		EUR	543 471,47	USD	-510 869,36
V USD EUR 10/07/25	28 226,13		EUR	1 305 399,52	USD	-1 277 173,39
V USD EUR 10/07/25	33 972,53		EUR	1 226 001,03	USD	-1 192 028,50
V USD EUR 10/07/25	30 943,72		EUR	797 247,76	USD	-766 304,04
V USD EUR 10/07/25	4 455,48		EUR	174 745,27	USD	-170 289,79
V USD EUR 10/07/25	34 373,97		EUR	715 533,11	USD	-681 159,14
Total	847 797,64			17 110 472,18		-16 262 674,54

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027

REDUCTION CARBONE

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	211 807 471,62
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	847 797,64
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	4 635 931,91
Autres passifs (-)	-3 866 527,03
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	213 424 674,14

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C	EUR	114 518,156	1 122,7044
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D	EUR	4 701,575	1 023,1781
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C	EUR	716 531,506	109,9248
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D	EUR	8 327,945	112,8991
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C	EUR	2 918,589	116,2331

BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

COMPTES ANNUELS

28/06/2024

BILAN ACTIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	133 442 465,36	76 873 624,86
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	129 496 386,91	74 641 230,13
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	129 496 386,91	74 641 230,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	3 946 078,45	2 232 394,73
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 946 078,45	2 232 394,73
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	4 630 486,91	1 923 288,30
Opérations de change à terme de devises	4 495 036,49	0,00
Autres	135 450,42	1 923 288,30
COMPTES FINANCIERS	825 356,07	218 513,32
Liquidités	825 356,07	218 513,32
TOTAL DE L'ACTIF	138 898 308,34	79 015 426,48

BILAN PASSIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	128 895 805,93	76 369 633,17
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	43,95	56,01
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-3 300 689,41	-2 737 808,21
Résultat de l'exercice (a,b)	8 533 450,67	3 957 950,35
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	134 128 611,14	77 589 831,32
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	4 754 239,85	1 425 595,16
Opérations de change à terme de devises	4 557 661,68	0,00
Autres	196 578,17	1 425 595,16
COMPTES FINANCIERS	15 457,35	0,00
Concours bancaires courants	15 457,35	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	138 898 308,34	79 015 426,48

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28 259,09	8 208,08
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	7 060 604,12	4 283 223,60
Produits sur titres de créances	70 402,77	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	7 159 265,98	4 291 431,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 663,13	2 112,61
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 663,13	2 112,61
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	7 154 602,85	4 289 319,07
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	556 039,38	371 109,12
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 598 563,47	3 918 209,95
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 934 887,20	39 740,40
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	8 533 450,67	3 957 950,35

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
des commissions de mouvements facturées à l'OPCVM ;
des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I-C : 0,54 % TTC maximum
			Part I-C/D : 0,54 % TTC maximum
			Part N-C : 0,24 % TTC maximum
			Part O-C : 0,59 % TTC maximum
			Part O-C/D : 0,59 % TTC maximum
			Part P-C : 0,77 % TTC maximum
			Part P-C/D : 0,77 % TTC maximum
			Part R-C : 0,52 % TTC maximum
			Part R-C/D : 0,52 % TTC maximum
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part I-C : 0,10 % TTC
			Part I-C/D : 0,10 % TTC
			Part N-C : 0,10 % TTC
			Part O-C : 0,05 % TTC
			Part O-C/D : 0,05 % TTC
			Part P-C : 0,17 % TTC
			Part P-C/D : 0,17 % TTC
			Part R-C : 0,12 % TTC
			Part R-C/D : 0,12 % TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Néant	Part I-C : Néant
			Part I-C/D : Néant
			Part N-C : Néant
			Part O-C : Néant
			Part O-C/D : Néant
			Part P-C : Néant
			Part P-C/D : Néant
			Part R-C : Néant
			Part R-C/D : Néant

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :
Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM ;
Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM.

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE ICD	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE PC	Capitalisation	Capitalisation
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE PCD	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE RC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	77 589 831,32	73 049 047,53
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	80 348 105,62	16 700 254,47
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-32 363 968,54	-18 853 134,97
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	907 481,93	127 976,92
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 231 215,49	-2 743 857,40
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-23 805,68	0,00
Frais de transactions	-110 897,70	-71 386,18
Différences de change	8 467,20	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 587 546,80	5 589 755,98
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 408 850,00</i>	<i>-3 178 696,80</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>3 178 696,80</i>	<i>8 768 452,78</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-181 497,79	-127 034,98
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 598 563,47	3 918 209,95
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	134 128 611,14	77 589 831,32

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 273 913,05	9,15
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	117 222 473,86	87,40
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	129 496 386,91	96,55
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	117 222 473,86	87,40	0,00	0,00	12 273 913,05	9,15	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	825 356,07	0,62
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 457,35	0,01
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	71 489 005,05	53,30	52 367 637,20	39,04	5 639 744,66	4,20
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	825 356,07	0,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	15 457,35	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 664 859,68	3,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	4 557 661,68	3,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	15 457,35	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	4 495 036,49
	Coupons et dividendes en espèces	135 450,42
TOTAL DES CRÉANCES		4 630 486,91
DETTES		
	Vente à terme de devise	4 557 661,68
	Achats à règlement différé	100 000,00
	Frais de gestion fixe	74 328,30
	Autres dettes	22 249,87
TOTAL DES DETTES		4 754 239,85
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-123 752,94

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	49 800,254	50 880 996,08
Parts rachetées durant l'exercice	-26 737,006	-27 333 886,63
Solde net des souscriptions/rachats	23 063,248	23 547 109,45
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	70 422,655	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	722,630	674 131,16
Parts rachetées durant l'exercice	-551,315	-515 365,51
Solde net des souscriptions/rachats	171,315	158 765,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 217,765	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	284 533,472	28 495 314,55
Parts rachetées durant l'exercice	-42 167,296	-4 215 903,18
Solde net des souscriptions/rachats	242 366,176	24 279 411,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	502 575,613	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	652,591	68 811,57
Parts rachetées durant l'exercice	-2 156,866	-224 614,77
Solde net des souscriptions/rachats	-1 504,275	-155 803,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 238,789	
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	2 156,000	228 852,26
Parts rachetées durant l'exercice	-738,000	-74 198,45
Solde net des souscriptions/rachats	1 418,000	154 653,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 236,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	261 765,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	31 333,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	255 131,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 743,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,72
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 065,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 946 078,45
	FR001400D831	BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	3 946 078,45
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 946 078,45

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	43,95	56,01
Résultat	8 533 450,67	3 957 950,35
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	8 533 494,62	3 958 006,36

	28/06/2024	30/06/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 764 303,02	2 348 098,96
Total	4 764 303,02	2 348 098,96

	28/06/2024	30/06/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D		
Affectation		
Distribution	230 968,48	162 702,53
Report à nouveau de l'exercice	0,00	43,23
Capitalisation	231 687,29	176 161,25
Total	462 655,77	338 907,01
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	7 217,765	7 046,450
Distribution unitaire	32,00	23,09
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/06/2024	30/06/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 228 184,43	1 212 969,49
Total	3 228 184,43	1 212 969,49

	28/06/2024	30/06/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D		
Affectation		
Distribution	24 716,37	14 614,60
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	31 123,86	34 158,12
Total	55 840,23	48 772,72
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	8 238,789	9 743,064
Distribution unitaire	3,00	1,50
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	28/06/2024	30/06/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	22 511,17	9 258,18
Total	22 511,17	9 258,18

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 300 689,41	-2 737 808,21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-3 300 689,41	-2 737 808,21

	28/06/2024	30/06/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 812 229,65	-1 599 494,20
Total	-1 812 229,65	-1 599 494,20

	28/06/2024	30/06/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-175 857,14	-230 795,29
Total	-175 857,14	-230 795,29

	28/06/2024	30/06/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 281 882,50	-866 338,53
Total	-1 281 882,50	-866 338,53

	28/06/2024	30/06/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-22 090,19	-34 814,38
Total	-22 090,19	-34 814,38

	28/06/2024	30/06/2023
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-8 629,93	-6 365,81
Total	-8 629,93	-6 365,81

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	73 049 047,53	77 589 831,32	134 128 611,14
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C en EUR			
Actif net	55 867 571,63	45 364 699,79	73 926 400,14
Nombre de titres	64 143,514	47 359,407	70 422,655
Valeur liquidative unitaire	870,9777	957,8814	1 049,7530
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-7,27	-33,77	-25,73
Capitalisation unitaire sur résultat	43,37	49,58	67,65
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D en EUR			
Actif net	6 200 096,25	6 513 398,85	7 131 270,54
Nombre de titres	7 229,423	7 046,450	7 217,765
Valeur liquidative unitaire	857,6197	924,3518	988,0164
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8,25	-32,75	-24,36
Distribution unitaire sur résultat	17,03	23,09	32,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	25,00	32,09
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C en EUR			
Actif net	9 856 726,05	24 546 613,94	51 822 277,05
Nombre de titres	114 625,993	260 209,437	502 575,613
Valeur liquidative unitaire	85,9903	94,3340	103,1133
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,85	-3,32	-2,55
Capitalisation unitaire sur résultat	3,41	4,66	6,42
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D en EUR			
Actif net	997 742,53	984 607,91	896 725,55
Nombre de titres	10 749,981	9 743,064	8 238,789
Valeur liquidative unitaire	92,8134	101,0573	108,8419
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,75	-3,57	-2,68
Distribution unitaire sur résultat	0,69	1,50	3,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	3,50	3,77

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C en EUR			
Actif net	126 911,07	180 510,83	351 937,86
Nombre de titres	1 405,000	1 818,000	3 236,000
Valeur liquidative unitaire	90,3281	99,2908	108,7570
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,73	-3,50	-2,66
Capitalisation unitaire sur résultat	0,79	5,09	6,95

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AAREAL BK 0.05% 02-09-26 EMTN	EUR	800 000	730 922,54	0,55
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 016 754,90	0,75
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	EUR	100 000	99 469,66	0,08
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 3.5% 11-02-27	EUR	1 000 000	971 584,55	0,72
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 4.375% 28-08-26	EUR	1 100 000	1 106 053,40	0,83
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG EUAR05+2.75% 28-06-27	EUR	300 000	222 250,84	0,17
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG 0.5% 22-09-26	EUR	1 700 000	1 608 980,93	1,20
IHO VERWALTUNGS 3.875% 15-05-27	EUR	1 200 000	1 186 243,20	0,88
IHO VERWALTUNGS AUTRE V+0.0% 15-05-28	EUR	1 100 000	1 190 138,02	0,89
TUI AG 5.875% 15-03-29	EUR	800 000	828 134,55	0,62
WEPA HYGIENPRODUKTE 2.875% 15-12-27	EUR	700 000	656 678,88	0,49
ZF FINANCE 2.75% 25-05-27 EMTN	EUR	500 000	477 900,90	0,35
TOTAL ALLEMAGNE			10 095 112,37	7,53
AUTRICHE				
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	800 000	869 447,54	0,65
VOLKSBANK WIEN AG EUAR05+2.55% 06-10-27	EUR	2 200 000	2 304 114,18	1,72
TOTAL AUTRICHE			3 173 561,72	2,37
DANEMARK				
JYSKE BANK DNK 4.625% 11-04-26	EUR	600 000	609 101,23	0,46
TOTAL DANEMARK			609 101,23	0,46
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 5.375% 08-09-26	EUR	1 000 000	1 061 047,19	0,78
BANCO DE CREDITO SOCIAL 8.0% 22-09-26	EUR	600 000	665 490,56	0,50
BANCO NTANDER 4.125% PERP	EUR	1 200 000	1 085 886,49	0,80
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	EUR	1 300 000	1 285 538,06	0,96
UNICAJA BANCO SA E 7.25% 15-11-27	EUR	1 900 000	2 103 280,12	1,57
VIA CELERE DERROLLOS INMOBILIARIOS 5.25% 01-04-26	EUR	2 300 000	2 313 946,20	1,73
TOTAL ESPAGNE			8 515 188,62	6,34
ETATS-UNIS				
BELDEN 3.375% 15-07-27	EUR	400 000	394 760,66	0,29
ENCORE CAPITAL GROUP E3R+4.25% 15-01-28	EUR	1 200 000	1 225 926,18	0,91
KRONOS INTL 9.5% 15-03-29	EUR	800 000	899 452,17	0,67
SASOL FINANCING USA LLC 4.375% 18-09-26	USD	900 000	801 754,20	0,60
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	1 500 000	1 688 486,59	1,26
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	1 300 000	1 302 748,15	0,98
VICTORIA S SECRET COMPANY 4.625% 15-07-29	USD	400 000	318 517,79	0,23
XEROX HOLDINGS CORPORATION 8.875% 30-11-29	USD	700 000	639 881,88	0,48
TOTAL ETATS-UNIS			7 271 527,62	5,42
FRANCE				
AFFLELOU SAS 4.25% 19-05-26	EUR	500 000	499 715,24	0,38
AUCHAN 3.25% 23-07-27 EMTN	EUR	2 200 000	2 094 351,15	1,57
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	900 000	951 569,17	0,71
CEETRUS FRANCE SA 2.75% 26-11-26	EUR	1 400 000	1 357 112,17	1,01
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	1 600 000	1 582 737,83	1,18

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EUTELT 2.25% 13-07-27	EUR	2 300 000	2 076 995,11	1,55
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	600 000	620 488,24	0,46
FORVIA 7.25% 15-06-26	EUR	347 000	362 325,48	0,27
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.5% 06-04-27	EUR	500 000	502 726,52	0,37
ILIAD HOLDING SAS 5.125% 15-10-26	EUR	1 100 000	1 114 473,62	0,83
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	1 600 000	1 614 771,18	1,20
LOXAM SAS 5.75% 15-07-27	EUR	2 200 000	2 192 424,82	1,64
MERCIALYS 4.625% 07-07-27	EUR	400 000	422 029,08	0,31
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	2 300 000	2 215 817,17	1,65
PICARD GROUPE 3.875% 01-07-26	EUR	1 100 000	1 099 660,08	0,82
SG 9.375% PERP	USD	1 000 000	957 055,53	0,72
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.75% 30-04-27	EUR	800 000	802 753,55	0,60
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15-04-28	EUR	1 500 000	1 598 943,99	1,19
UBISOFT ENTERTAINMENT 0.878% 24-11-27	EUR	1 500 000	1 302 732,61	0,97
VIRIDIEN 7.75% 01-04-27	EUR	200 000	196 275,03	0,14
TOTAL FRANCE			23 564 957,57	17,57
GRECE				
ALPHA BANK AE 7.5% 16-06-27	EUR	1 100 000	1 167 702,60	0,87
PIRAEUS BANK 8.25% 28-01-27	EUR	1 300 000	1 431 316,27	1,07
TOTAL GRECE			2 599 018,87	1,94
HONGRIE				
ERSTE BANK HUNGARY ZRT 1.25% 04-02-26	EUR	600 000	591 569,43	0,44
MBH BANK 8.625% 19-10-27 EMTN	EUR	2 260 000	2 522 311,00	1,89
TOTAL HONGRIE			3 113 880,43	2,33
ILE DE MAN				
PLAYTECH 4.25% 07-03-26	EUR	1 000 000	1 000 690,20	0,75
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	700 000	695 518,41	0,51
TOTAL ILE DE MAN			1 696 208,61	1,26
IRLANDE				
EIRCOM FINANCE 3.5% 15-05-26	EUR	700 000	685 843,29	0,51
GRENKE FINANCE 7.875% 06-04-27	EUR	600 000	656 661,63	0,49
TOTAL IRLANDE			1 342 504,92	1,00
ITALIE				
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 4.875% 30-10-26	EUR	2 000 000	2 027 304,41	1,51
DOVALUE 3.375% 31-07-26	EUR	2 700 000	2 598 775,27	1,94
INTE 4.75% 06-09-27 EMTN	EUR	100 000	106 745,59	0,08
INTE E3R-4+4.05% 29-06-27	EUR	2 000 000	2 118 889,42	1,58
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	400 000	432 174,83	0,32
SPACE4 GUALA CLOSURES E3R+4.0% 29-06-29	EUR	500 000	505 661,82	0,38
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	124 000	134 450,04	0,10
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	176 000	189 611,66	0,14
UNICREDIT 4.45% PERP EMTN	EUR	1 000 000	919 451,47	0,69
WEBUILD 3.875% 28-07-26	EUR	1 800 000	1 842 918,69	1,37
TOTAL ITALIE			10 875 983,20	8,11
JAPON				
RAKUTEN GROUP 11.25% 15-02-27	USD	800 000	833 830,26	0,62
TOTAL JAPON			833 830,26	0,62
LUXEMBOURG				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AEDAS HOMES OPCO SLU 4.0% 15-08-26	EUR	1 400 000	1 393 824,24	1,03
AROWNTOWN 0.375% 15-04-27	EUR	3 000 000	2 606 546,76	1,94
CIRSA FINANCE INTL SARL 10.375% 30-11-27	EUR	2 200 000	2 177 128,32	1,62
CPI PROPERTY GROUP 1.625% 23-04-27	EUR	700 000	628 544,90	0,47
CPI PROPERTY GROUP 2.75% 12-05-26	EUR	300 000	282 246,29	0,21
CULLINAN HOLDCO SCSP 4.625% 15-10-26	EUR	2 300 000	1 950 439,63	1,45
EDREAMS ODIGEO 5.5% 15-07-27	EUR	700 000	718 111,95	0,54
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% 22-02-27	EUR	800 000	743 313,41	0,56
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	EUR	1 900 000	1 948 934,36	1,45
LIONPOLARIS LUX 4 E3R+4.0% 01-07-26	EUR	1 000 000	1 004 682,39	0,75
LUNE HOLDINGS SARL 5.625% 15-11-28	EUR	200 000	173 455,53	0,13
TRAFIGURA FUNDING 3.875% 02-02-26	EUR	1 700 000	1 703 679,11	1,27
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+1.0% 21-01-26	EUR	1 000 000	1 014 751,60	0,76
VIVION INVESTMENTS SARL 6.5% 28-02-29	EUR	630 000	581 839,74	0,44
TOTAL LUXEMBOURG			16 927 498,23	12,62
NORVEGE				
B2 IMPACT A E3R+6.9% 22-09-26	EUR	700 000	740 365,98	0,55
TOTAL NORVEGE			740 365,98	0,55
PAYS-BAS				
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.375% 03-03-27	EUR	2 200 000	1 923 608,15	1,44
ING GROEP NV 3.875% PERP	USD	1 400 000	1 113 820,02	0,83
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	200 000	191 061,05	0,14
NOBIAN FINANCE BV 3.625% 15-07-26	EUR	100 000	100 052,16	0,07
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 1.875% 31-03-27	EUR	1 100 000	1 032 979,34	0,77
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	1 100 000	1 049 771,85	0,78
TOTAL PAYS-BAS			5 411 292,57	4,03
POLOGNE				
MBANK 8.375% 11-09-27	EUR	2 300 000	2 596 497,68	1,94
PKO BANK POLSKI 5.625% 01-02-26	EUR	800 000	824 722,94	0,61
SYNTHOS 2.5% 07-06-28	EUR	700 000	617 206,04	0,46
TOTAL POLOGNE			4 038 426,66	3,01
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CE ENERGY AS 1.698% 30-07-26	EUR	1 100 000	1 035 046,58	0,78
CESKA SPORITELNA AS 5.943% 29-06-27	EUR	200 000	206 206,39	0,15
RAIFFEISENBANK A S E 7.125% 19-01-26	EUR	1 000 000	1 046 722,52	0,78
SAZKA GROUP AS 3.875% 15-02-27	EUR	1 200 000	1 197 697,75	0,89
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			3 485 673,24	2,60
ROUMANIE				
Banca Comerciala Romana 7.625% 19-05-27	EUR	2 000 000	2 117 337,28	1,58
BANCA TRANSILVANIA 8.875% 27-04-27	EUR	2 400 000	2 573 802,30	1,91
RAIFFEISEN BANK 7.0% 12-10-27	EUR	1 700 000	1 871 172,19	1,40
RCS RDS 3.25% 05-02-28	EUR	700 000	665 042,50	0,49
TOTAL ROUMANIE			7 227 354,27	5,38
ROYAUME-UNI				
AVIS BUDGET FINANCE 7.0% 28-02-29	EUR	1 000 000	1 010 157,07	0,75
ICELAND BOND E3R+5.5% 15-12-27	EUR	1 900 000	1 947 132,62	1,45
INEOS QUATTRO FINANCE 1 3.75% 15-07-26	EUR	2 400 000	2 380 132,69	1,77
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	EUR	600 000	642 563,36	0,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JAGUAR LAND ROVER 6.875% 15-11-26	EUR	1 000 000	1 063 915,80	0,80
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 01-04-26	EUR	300 000	301 889,32	0,23
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	EUR	300 000	318 080,69	0,23
VICTORIA 3.625% 24-08-26	EUR	1 200 000	1 056 196,53	0,79
TOTAL ROYAUME-UNI			8 720 068,08	6,51
SLOVAQUIE				
EUSTREAM AS 1.625% 25-06-27	EUR	2 800 000	2 469 330,96	1,84
TOTAL SLOVAQUIE			2 469 330,96	1,84
SLOVENIE				
Nova Kreditna Banka Maribor dd 7.375% 29-06-26	EUR	1 000 000	1 026 852,36	0,77
Nova Ljubljanska banka dd 7.125% 27-06-27	EUR	2 000 000	2 102 782,69	1,56
TOTAL SLOVENIE			3 129 635,05	2,33
SUEDE				
DOMETIC GROUP AB 3.0% 08-05-26	EUR	300 000	294 622,40	0,22
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	EUR	2 000 000	2 158 328,34	1,61
TOTAL SUEDE			2 452 950,74	1,83
SUISSE				
CRED SUIS SA GROUP AG 3.25% 02-04-26	EUR	1 200 000	1 202 915,71	0,90
TOTAL SUISSE			1 202 915,71	0,90
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			129 496 386,91	96,55
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			129 496 386,91	96,55
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	EUR	37,3325	3 946 078,45	2,94
TOTAL FRANCE			3 946 078,45	2,94
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 946 078,45	2,94
TOTAL Organismes de placement collectif			3 946 078,45	2,94
Créances			4 630 486,91	3,45
Dettes			-4 754 239,85	-3,54
Comptes financiers			809 898,72	0,60
Actif net			134 128 611,14	100,00

Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D	EUR	8 238,789	108,8419
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D	EUR	7 217,765	988,0164
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C	EUR	502 575,613	103,1133
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE R-C	EUR	3 236,000	108,7570
Parts BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C	EUR	70 422,655	1 049,7530

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE I-C/D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	230 968,48	EUR	32,00	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	230 968,48	EUR	32,00	EUR

Décomposition du coupon : Part BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE P-C/D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	24 716,367	EUR	3,00	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	24 716,367	EUR	3,00	EUR

OPCVM BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Annexe(s)

Produit

BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - P (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000EB4 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des émetteurs publics ou privés de toutes zones géographiques. L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 6,5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,12% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion. A titre d'information, au 17 décembre 2020, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de -0.58%. Le fonds s'engage également à réduire les émissions de carbones de 30% par rapport à son univers d'investissement, l'indice ICE BofA BB-B Global High Yield. La vocation du fonds n'est pas de réduire son empreinte dans l'absolu mais uniquement par rapport à l'indice.

Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière ou carbone des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs.

La stratégie de gestion inclut également une analyse extra-financière, prenant en compte des critères ESG selon plusieurs approches :

- Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion : exclusions légales sur l'armement controversé et entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles, le tabac et l'armement, les émetteurs notés G. Le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr.

- Par ailleurs le fonds n'investit pas dans des entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...).

- Approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement).

- Approche en amélioration d'un indicateur extra-financier : les émissions carbone du fonds (mesuré en tonnes équivalent CO2 par millions d'euros investis) doivent être inférieures de 30% par rapport à celle de son univers d'investissement.

L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations publiques ou privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant dans des obligations publiques et privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

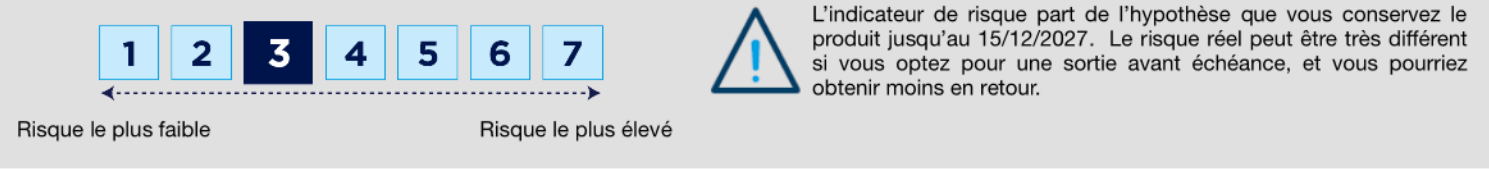
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 11.5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 6,5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	6,5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 080	€4 740
	Rendement annuel moyen	-49,2%	-10,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 310	€9 930
	Rendement annuel moyen	-16,9%	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 080	€10 820
	Rendement annuel moyen	0,8%	1,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 820	€11 680
	Rendement annuel moyen	18,2%	2,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 29/04/2022
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	6,5 ans*
Coûts totaux	€321	€1 099
Incidence des coûts annuels**	3,2%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,79% avant déduction des coûts et de 1,22% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,82% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	80,46 EUR
Coûts de transaction	0,42% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	40,69 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6,5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - P

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000EC2 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des émetteurs publics ou privés de toutes zones géographiques. L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 6,5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,12% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion. A titre d'information, au 17 décembre 2020, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de -0.58%. Le fonds s'engage également à réduire les émissions de carbones de 30% par rapport à son univers d'investissement, l'indice ICE BofA BB-B Global High Yield. La vocation du fonds n'est pas de réduire son empreinte dans l'absolu mais uniquement par rapport à l'indice.

Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière ou carbone des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs.

La stratégie de gestion inclut également une analyse extra-financière, prenant en compte des critères ESG selon plusieurs approches :

- Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion : exclusions légales sur l'armement controversé et entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles, le tabac et l'armement, les émetteurs notés G. Le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr.

- Par ailleurs le fonds n'investit pas dans des entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...).

- Approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement).

- Approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier : les émissions carbone du fonds (mesuré en tonnes équivalent CO2 par millions d'euros investis) doivent être inférieures de 30% par rapport à celle de son univers d'investissement.

L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations publiques ou privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant dans des obligations publiques et privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

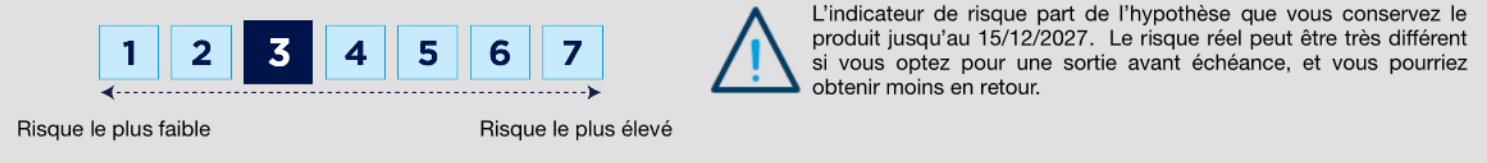
Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 11.5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 6,5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	6,5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 080	€4 740
	Rendement annuel moyen	-49,2%	-10,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 280	€9 860
	Rendement annuel moyen	-17,2%	-0,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 080	€10 750
	Rendement annuel moyen	0,8%	1,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 820	€11 680
	Rendement annuel moyen	18,2%	2,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 29/04/2022
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	6,5 ans*
Coûts totaux	€321	€1 093
Incidence des coûts annuels**	3,2%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,69% avant déduction des coûts et de 1,12% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,82% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	80,46 EUR
Coûts de transaction	0,42% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	40,69 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6,5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - R (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000ED0 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des émetteurs publics ou privés de toutes zones géographiques. L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 6,5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,12% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion. A titre d'information, au 17 décembre 2020, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de -0.58%. Le fonds s'engage également à réduire les émissions de carbones de 30% par rapport à son univers d'investissement, l'indice ICE BofA BB-B Global High Yield. La vocation du fonds n'est pas de réduire son empreinte dans l'absolu mais uniquement par rapport à l'indice.

Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière ou carbone des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs.

La stratégie de gestion inclut également une analyse extra-financière, prenant en compte des critères ESG selon plusieurs approches :

- Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion : exclusions légales sur l'armement controversé et entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles, le tabac et l'armement, les émetteurs notés G. Le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr.

- Par ailleurs le fonds n'investit pas dans des entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...).

- Approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement).

- Approche en amélioration d'un indicateur extra-financier : les émissions carbone du fonds (mesuré en tonnes équivalent CO2 par millions d'euros investis) doivent être inférieures de 30% par rapport à celle de son univers d'investissement.

L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations publiques ou privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant dans des obligations publiques et privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

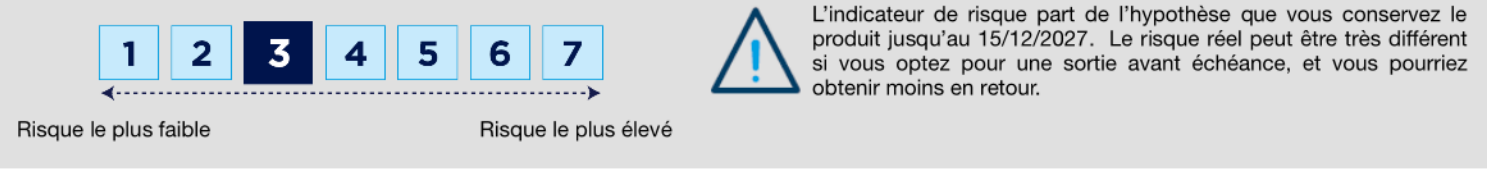
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 11.5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 6,5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	6,5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 190	€4 830
	Rendement annuel moyen	-48,1%	-10,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 470	€10 230
	Rendement annuel moyen	-15,3%	0,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 310	€11 150
	Rendement annuel moyen	3,1%	1,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 090	€12 110
	Rendement annuel moyen	20,9%	3,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 29/04/2022
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	6,5 ans*
Coûts totaux	€98	€734
Incidence des coûts annuels**	1,0%	1,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,69% avant déduction des coûts et de 1,69% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,57% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	57,10 EUR
Coûts de transaction	0,42% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	41,52 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6,5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - R

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000EE8 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des émetteurs publics ou privés de toutes zones géographiques. L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 6,5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,12% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion. A titre d'information, au 17 décembre 2020, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de -0.58%. Le fonds s'engage également à réduire les émissions de carbones de 30% par rapport à son univers d'investissement, l'indice ICE BofA BB-B Global High Yield. La vocation du fonds n'est pas de réduire son empreinte dans l'absolu mais uniquement par rapport à l'indice.

Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière ou carbone des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs.

La stratégie de gestion inclut également une analyse extra-financière, prenant en compte des critères ESG selon plusieurs approches :

- Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion : exclusions légales sur l'armement controversé et entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles, le tabac et l'armement, les émetteurs notés G. Le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr.

- Par ailleurs le fonds n'investit pas dans des entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...).

- Approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement).

- Approche en amélioration d'un indicateur extra-financier : les émissions carbone du fonds (mesuré en tonnes équivalent CO2 par millions d'euros investis) doivent être inférieures de 30% par rapport à celle de son univers d'investissement.

L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations publiques ou privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant dans des obligations publiques et privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

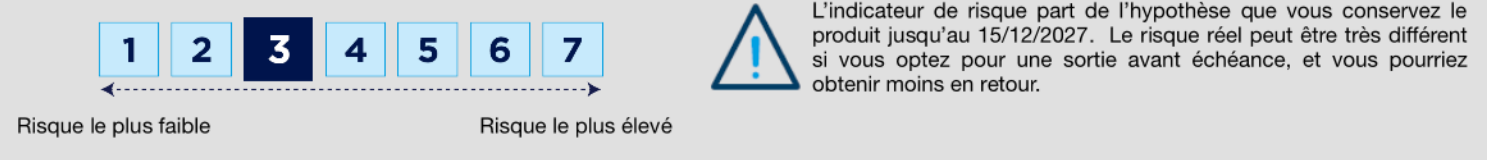
Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 11.5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 6,5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	6,5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 190	€4 830
	Rendement annuel moyen	-48,1%	-10,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 540	€10 370
	Rendement annuel moyen	-14,6%	0,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 320	€11 320
	Rendement annuel moyen	3,2%	1,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 090	€12 140
	Rendement annuel moyen	20,9%	3,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2014 et le 30/10/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	6,5 ans*
Coûts totaux	€98	€745
Incidence des coûts annuels**	1,0%	1,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,93% avant déduction des coûts et de 1,93% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,57% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	57,10 EUR
Coûts de transaction	0,42% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	41,52 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6,5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - I (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000EJ7 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des émetteurs publics ou privés de toutes zones géographiques. L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 6,5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,12% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion. A titre d'information, au 17 décembre 2020, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de -0.58%. Le fonds s'engage également à réduire les émissions de carbone de 30% par rapport à son univers d'investissement, l'indice ICE BofA BB-B Global High Yield. La vocation du fonds n'est pas de réduire son empreinte dans l'absolu mais uniquement par rapport à l'indice.

Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière ou carbone des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs.

La stratégie de gestion inclut également une analyse extra-financière, prenant en compte des critères ESG selon plusieurs approches :

- Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion : exclusions légales sur l'armement controversé et entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles, le tabac et l'armement, les émetteurs notés G. Le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr.

- Par ailleurs le fonds n'investit pas dans des entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...).

- Approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement).

- Approche en amélioration d'un indicateur extra-financier : les émissions carbone du fonds (mesuré en tonnes équivalent CO2 par millions d'euros investis) doivent être inférieures de 30% par rapport à celle de son univers d'investissement.

L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations publiques ou privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant dans des obligations publiques et privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

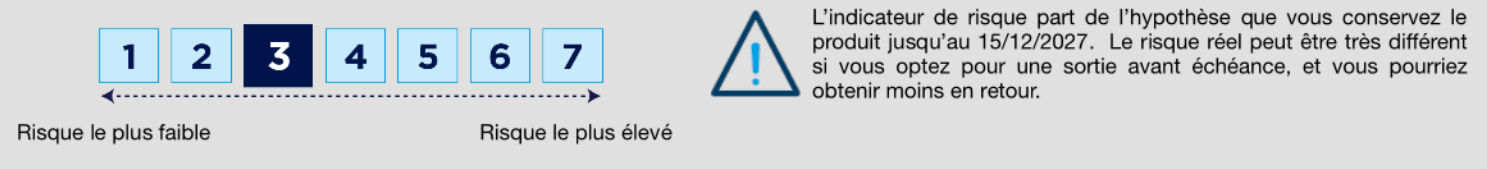
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 11.5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 6,5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	6,5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 190	€4 830
	Rendement annuel moyen	-48,1%	-10,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 510	€10 340
	Rendement annuel moyen	-14,9%	0,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 330	€11 280
	Rendement annuel moyen	3,3%	1,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 100	€12 180
	Rendement annuel moyen	21,0%	3,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 29/04/2022
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	6,5 ans*
Coûts totaux	€91	€688
Incidence des coûts annuels**	0,9%	0,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,80% avant déduction des coûts et de 1,87% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	50,10 EUR
Coûts de transaction	0,42% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	41,52 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6,5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit**BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - I**

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000EK5 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des émetteurs publics ou privés de toutes zones géographiques. L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 6,5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,12% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion. A titre d'information, au 17 décembre 2020, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de -0.58%. Le fonds s'engage également à réduire les émissions de carbones de 30% par rapport à son univers d'investissement, l'indice ICE BofA BB-B Global High Yield. La vocation du fonds n'est pas de réduire son empreinte dans l'absolu mais uniquement par rapport à l'indice.

Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière ou carbone des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs.

La stratégie de gestion inclut également une analyse extra-financière, prenant en compte des critères ESG selon plusieurs approches :

- Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion : exclusions légales sur l'armement controversé et entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles, le tabac et l'armement, les émetteurs notés G. Le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr.

- Par ailleurs le fonds n'investit pas dans des entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...).

- Approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement).

- Approche en amélioration d'un indicateur extra-financier : les émissions carbone du fonds (mesuré en tonnes équivalent CO2 par millions d'euros investis) doivent être inférieures de 30% par rapport à celle de son univers d'investissement.

L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations publiques ou privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant dans des obligations publiques et privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

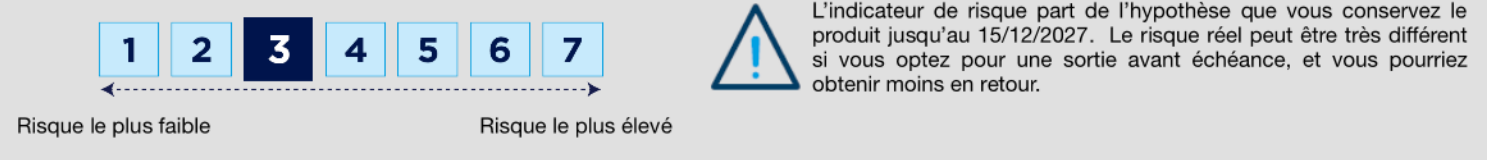
Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 11.5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 6,5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	6,5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 190	€4 830
	Rendement annuel moyen	-48,1%	-10,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 490	€10 290
	Rendement annuel moyen	-15,1%	0,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 320	€11 220
	Rendement annuel moyen	3,2%	1,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 100	€12 170
	Rendement annuel moyen	21,0%	3,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 29/04/2022
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	6,5 ans*
Coûts totaux	€91	€685
Incidence des coûts annuels**	0,9%	0,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,72% avant déduction des coûts et de 1,79% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	50,10 EUR
Coûts de transaction	0,42% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	41,52 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6,5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - O (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000EL3 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des émetteurs publics ou privés de toutes zones géographiques. L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 6,5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,12% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion. A titre d'information, au 17 décembre 2020, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de -0.58%. Le fonds s'engage également à réduire les émissions de carbones de 30% par rapport à son univers d'investissement, l'indice ICE BofA BB-B Global High Yield. La vocation du fonds n'est pas de réduire son empreinte dans l'absolu mais uniquement par rapport à l'indice.

Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière ou carbone des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs.

La stratégie de gestion inclut également une analyse extra-financière, prenant en compte des critères ESG selon plusieurs approches :

- Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion : exclusions légales sur l'armement controversé et entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles, le tabac et l'armement, les émetteurs notés G. Le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr.

- Par ailleurs le fonds n'investit pas dans des entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...).

- Approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement).

- Approche en amélioration d'un indicateur extra-financier : les émissions carbone du fonds (mesuré en tonnes équivalent CO2 par millions d'euros investis) doivent être inférieures de 30% par rapport à celle de son univers d'investissement.

L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations publiques ou privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant dans des obligations publiques et privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

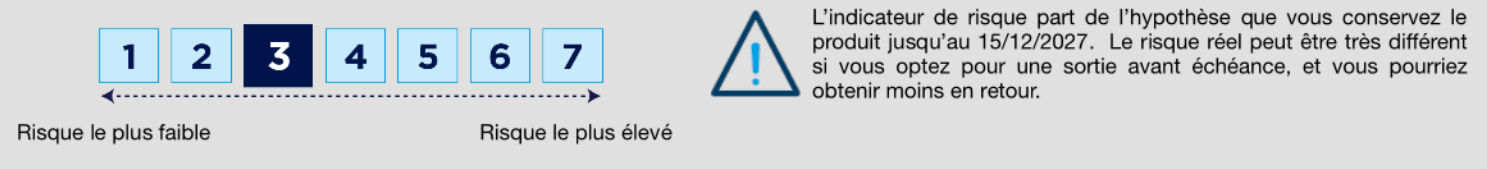
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 11.5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 6,5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	6,5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 190	€4 830
	Rendement annuel moyen	-48,1%	-10,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 540	€10 490
	Rendement annuel moyen	-14,6%	0,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 340	€11 460
	Rendement annuel moyen	3,4%	2,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 120	€12 310
	Rendement annuel moyen	21,2%	3,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 31/07/2024
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	6,5 ans*
Coûts totaux	€76	€582
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,90% avant déduction des coûts et de 2,12% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	35,10 EUR
Coûts de transaction	0,42% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	41,52 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6,5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - O

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000EM1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des émetteurs publics ou privés de toutes zones géographiques. L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 6,5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,12% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion. A titre d'information, au 17 décembre 2020, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de -0.58%. Le fonds s'engage également à réduire les émissions de carbones de 30% par rapport à son univers d'investissement, l'indice ICE BofA BB-B Global High Yield. La vocation du fonds n'est pas de réduire son empreinte dans l'absolu mais uniquement par rapport à l'indice.

Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière ou carbone des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs.

La stratégie de gestion inclut également une analyse extra-financière, prenant en compte des critères ESG selon plusieurs approches :

- Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion : exclusions légales sur l'armement controversé et entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

- Exclusions sectorielles du groupe Amundi sur les combustibles fossiles, le tabac et l'armement, les émetteurs notés G. Le détail de la Politique d'Investissement Responsable du groupe est disponible sur le site www.bft-im.fr.

- Par ailleurs le fonds n'investit pas dans des entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...).

- Approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement).

- Approche en amélioration d'un indicateur extra-financier : les émissions carbone du fonds (mesuré en tonnes équivalent CO2 par millions d'euros investis) doivent être inférieures de 30% par rapport à celle de son univers d'investissement.

L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations publiques ou privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant dans des obligations publiques et privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

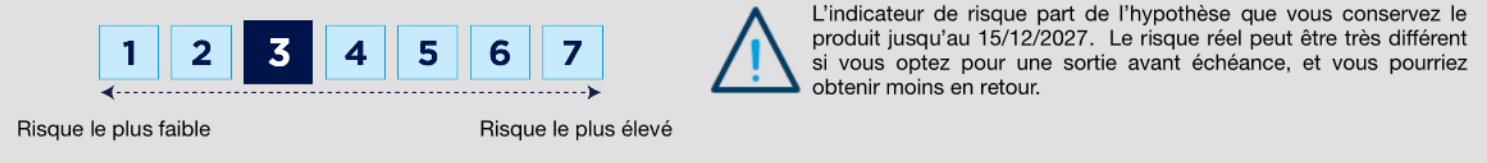
Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 11.5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 6,5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	6,5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 190	€4 830
	Rendement annuel moyen	-48,1%	-10,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 540	€10 490
	Rendement annuel moyen	-14,6%	0,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 340	€11 460
	Rendement annuel moyen	3,4%	2,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 120	€12 310
	Rendement annuel moyen	21,2%	3,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 31/07/2024
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	6,5 ans*
Coûts totaux	€76	€582
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,90% avant déduction des coûts et de 2,12% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	35,10 EUR
Coûts de transaction	0,42% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	41,52 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6,5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Produit

BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE - N (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014001HA7 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.fr

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n°GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : En souscrivant à BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE, vous investissez dans des titres obligataires libellés principalement en euro, émis par des émetteurs publics ou privés de toutes zones géographiques. L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 6,5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,47% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion. A titre d'information, au 17 décembre 2020, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de -0.58%. Le fonds s'engage également à réduire les émissions de carbones de 30% par rapport à son univers d'investissement, l'indice ICE BofA BB-B Global High Yield. La vocation du fonds n'est pas de réduire son empreinte dans l'absolu mais uniquement par rapport à l'indice.

Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière ou carbone des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs.

La stratégie de gestion inclut également une analyse extra-financière, prenant en compte des critères ESG selon plusieurs approches :

- Exclusions normatives qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion : exclusions légales sur l'armement controversé et entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Par ailleurs le fonds n'investit pas dans des entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...).

- Exclusions selon la politique d'exclusion d'Amundi (groupe d'appartenance de la société de gestion) : exclusions sectorielles sur le Charbon, le Tabac, les hydrocarbures non conventionnels et exclusion des émetteurs notés G à l'achat.

- Approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement).

- Approche en amélioration d'un indicateur extra-financier : les émissions carbone du fonds (mesuré en tonnes équivalent CO2 par millions d'euros investis) doivent être inférieures de 30% par rapport à celle de son univers d'investissement.

L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations publiques ou privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant dans des obligations publiques et privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Si les conditions de marché sont jugées défavorables par le gérant, le fonds pourra investir, de manière temporaire, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations publiques ou privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion) et/ou en produits du marché monétaire.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.bft-im.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

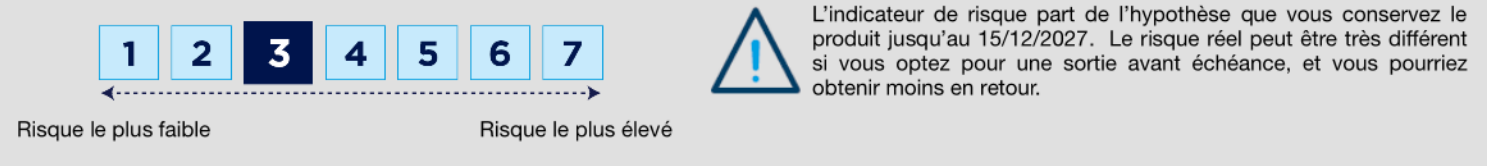
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.bft-im.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 11.5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 6,5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	6,5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 930	€4 590
	Rendement annuel moyen	-50,7%	-11,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 120	€10 060
	Rendement annuel moyen	-18,8%	0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 840	€10 970
	Rendement annuel moyen	-1,6%	1,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 540	€11 840
	Rendement annuel moyen	15,4%	2,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 29/04/2022
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	6,5 ans*
Coûts totaux	€553	€910
Incidence des coûts annuels**	5,6%	1,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,82% avant déduction des coûts et de 1,43% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	14,35 EUR
Coûts de transaction	0,42% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	39,45 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6,5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.bft-im.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.bft-im.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.bft-im.fr

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION
CARBONE

Identifiant d'entité juridique :
969500WVLR0CK2PLD832

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____



* dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _____



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **45,00 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit a respecté tous les aspects matériels des caractéristiques décrites dans le prospectus.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

par le produit sont atteintes.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG du produit qui est mesurée par rapport à la note ESG de son univers d'investissement.

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,286 (D)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **-0,308 (D)**.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,219 (D) et la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence était de -0,271 (D).

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable

d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus

Investissements les plus	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
--------------------------	---------	--------------	------	------------

grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/07/2024 au 30/06/2025

importants				
TVLRO VAR 04/27 EMTN	Corporates	Bancaire	Roumanie	1,88 %
MBHBAN VAR 10/27 EMTN	Corporates	Bancaire	Hongrie	1,81 %
VOWIBA VAR 10/27	Corporates	Bancaire	Autriche	1,80 %
ALSEA 5.5% 01/27 REGS	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Espagne	1,79 %
VFC 4.125% 03/26 EMTN	Corporates	Consommation Discrétionnaire	États-Unis	1,70 %
ZFFNGR 2.75% 05/27 EMTN	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Allemagne	1,62 %
ELOFR 3.25% 07/27 EMTN	Corporates	Biens de Consommation de Base	France	1,54 %
IFIM 4.5% 10/27	Corporates	Sociétés financières	Italie	1,48 %
ARNDTN 0.375% 04/27 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Luxembourg	1,39 %
MBKPW VAR 09/27 EMTN	Corporates	Bancaire	Pologne	1,32 %
CPIPGR FRN 04/27 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Luxembourg	1,31 %
FIBCOF 2.375% 10/27 EMTN	Corporates	Communications	Italie	1,26 %
ISPIM FRN 06/27	Corporates	Bancaire	Italie	1,24 %
LORCAT 4% 09/27 REGS	Corporates	Communications	Espagne	1,23 %
EUROCA 3.25% 10/26 REGS	Corporates	Transport	Royaume-Uni	1,21 %



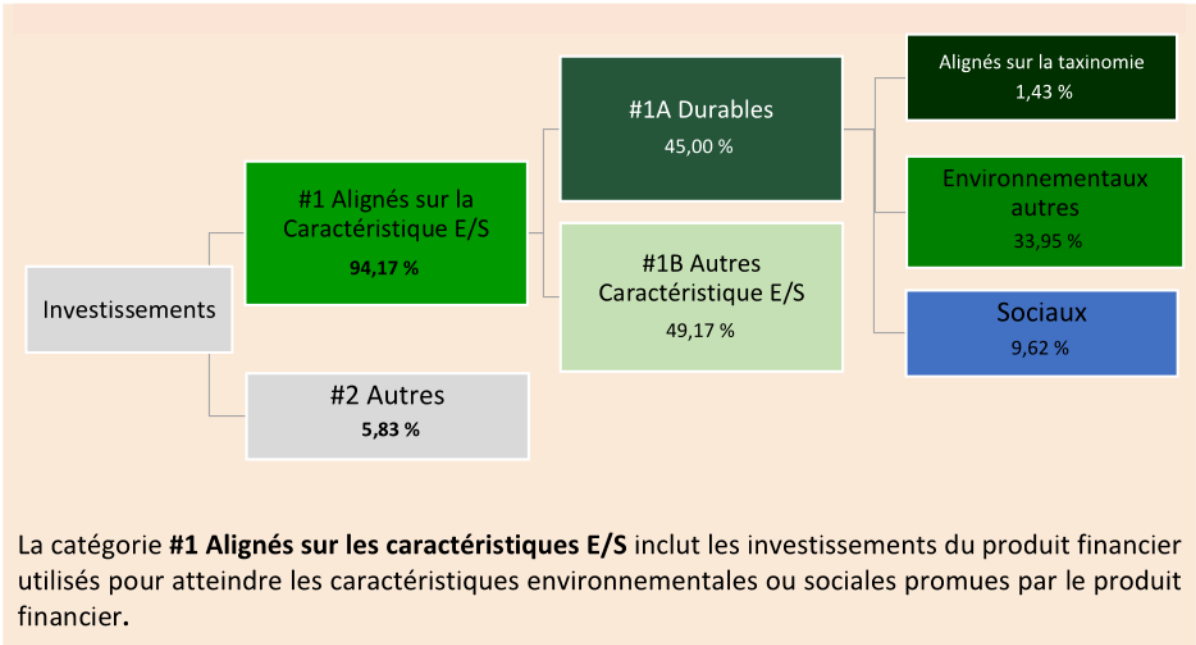
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Le fonds a investi 45,00 % dans des investissements liés à la durabilité.



Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Corporates	Bancaire	26,60 %
Corporates	Consommation Discrétionnaire	23,83 %
Corporates	Biens de Consommation de Base	8,89 %
Corporates	Autres institutions financières	8,02 %
Corporates	Communications	6,25 %
Corporates	Industrie de base	5,89 %
Corporates	Biens d'équipement	4,68 %
Corporates	Transport	4,62 %
Corporates	Sociétés financières	2,25 %
Corporates	Assurance	1,92 %
Corporates	Autres secteurs industriels	1,43 %
Corporates	Technologie	1,11 %

<i>Quasi-Etats</i>	<i>Souverains</i>	<i>0,84 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres services aux collectivités</i>	<i>0,77 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	<i>0,75 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>BROKERAGE</i>	<i>0,45 %</i>
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>0,40 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>0,39 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	<i>0,36 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Énergie</i>	<i>0,31 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>0,01 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>0,32 %</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 1,43 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**



Oui:



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire



Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles

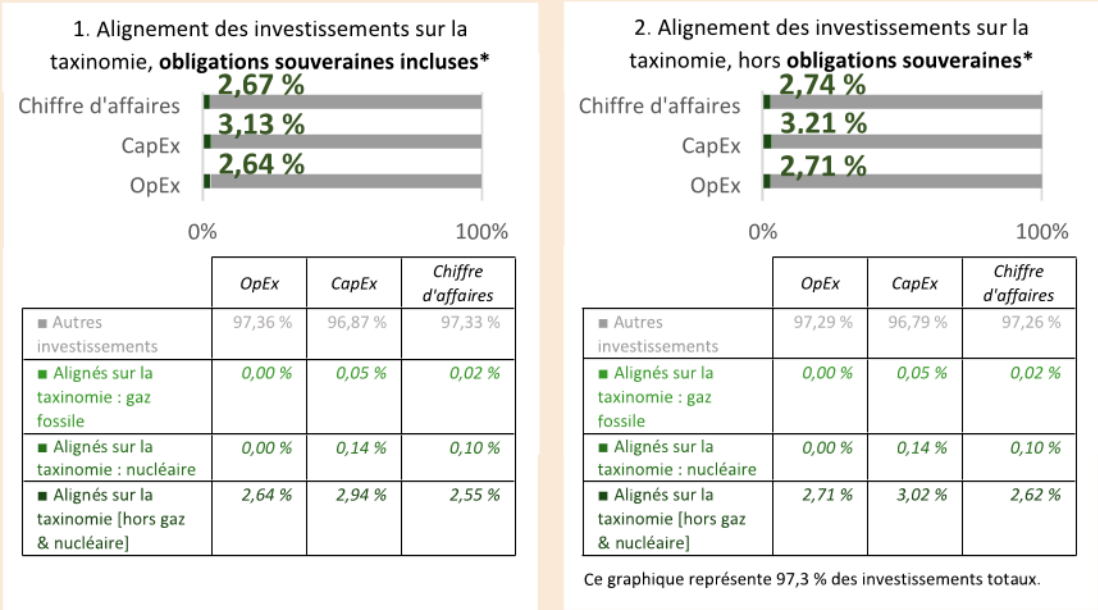
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 30/06/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,32 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,96 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.
- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0.74%

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures

performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **33,95 %** à la fin de la période.
Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **9,62 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?*

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.



BFT Investment Managers

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 98 026

Siège Social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris